Pour les fêtes
de Sainte-Anne

Yamachiche a su faire les choses

P. 3

L'ÉCHO
DE LOUISEVILLE/BERTHIER

59e Année — No 32 L'Echo de Louiseville/Berthier, le mercredi 1er août 1979. 35¢

Avec l'adoption
du règlement 191

La paroisse veut un service d'aqueduc "bien à elle"

P. 15

Les porte-couleurs de la ligue Rurale de baseball de la Mauricie ont eu le meilleur sur les représentants de la Conférence de baseball rural de la Mauricie, lors de la finale de baseball sénior disputée dimanche dernier à Louiseville. Ainsi, la LBRM représentera le Québec au championnat canadien qui sera tenu à Chathan au Nouveau Brunswick, du 15 au 19 août. L'équipe victorieuse est pilotée par Marcel Caplette des Indiens de Saint-Ignace.
Plus de détails sur les joutes de fin de semaine en **page 5** Régional.

Photo J.-P.P.

Site du futur
dépotoir régional

"Ce sont les SPE qui vont décider et non les maires"

(M. Maurice Mayrand) P. 5

Ligue Rurale de balle-molle

Saint-Paulin prend les devants en semi-finale

P. 19

CBRM

Un autre championnat pour Saint-Alexis

P. 15

COKE AJOUTE À NOS PLAISIRS EN LISANT L'ÉCHO

Savourez Coca-Cola

25,000 visiteurs à l'Expo de Saint-Barnabé

(C.G.) En atteignant l'objectif, de 25,000 visiteurs qu'ils s'étaient fixés, les dirigeants de l'Exposition annuelle du District de la Mauricie, ont vraiment réussi un tour de force. Ce chiffre représente une forte augmentation comparativement à l'an dernier.

Cette année, l'expo avait connu un début des plus prometteurs puisque dès le premier soir, plus de 2,000 personnes avaient franchi les barrières du terrain. Les dirigeants de même que les bénévoles n'ont ménagé aucun effort. Plusieurs activités ayant été mises sur pied. Tel un défilé de mode, tire de 4 x 4 et de tracteurs. Tir de poneys, soirée canadienne... il y en avait vraiment pour tous les goûts, sans oublier bien sûr les régiments d'animaux.

Jeunesse agricole

Quelques 30 exposants participaient aux divers jugements organisés pour les Jeunesses Agricoles. Le prix décerné pour la meilleure présentation a été attribué à Léonie Ghislin de Champlain. La grande championne a été présentée par Magella Ghislin, tandis que la grande championne de réserve est la propriété de Alain Gervais.

Jugement des porcs

Dans la catégorie Yorkshire, le grand champion ainsi que la Grande Championne et grande Championne de réserve sont la propriété de M. Julien Houle de Yamachiche.

Dans la categorie Landrace le grand champion et le grand champion de réserve sont des bêtes appartenant à M. Cyrille Frigon de Louiseville. La grande championne est la propriete de M. Julien Houle de Yamachiche tandis que la championne de réserve appartient à M. André Milot de Yamachiche.

Bovins laitiers

Les grands gagnants, dans la Classe Canadienne, trois bovins appartenant a M. Denis Naud de Saint-Joseph de Mekinac, ont remporte le titre de grand champion, grande championne et grande cham-

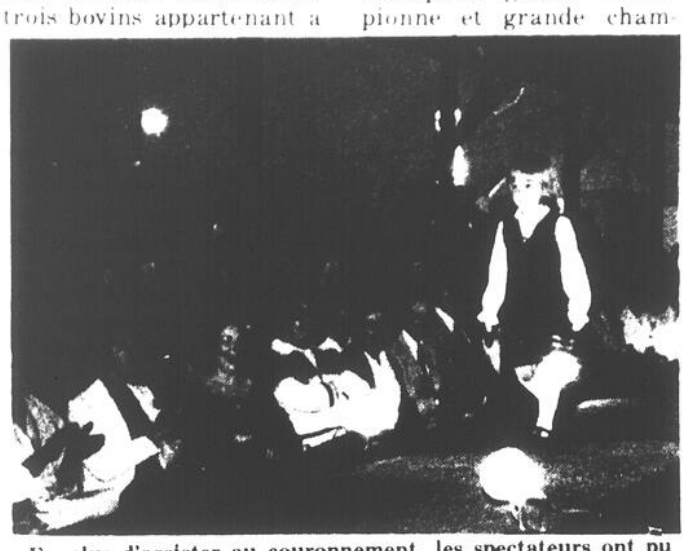

En plus d'assister au couronnement, les spectateurs ont pu admirer un magnifique défilé de mode. Joli n'est-ce pas?

Le couronnement de la reine de l'exposition a attiré plusieurs spectateurs. Le sort a favorisé Mlle Lucie Bédard, duchesse du comté de Laviolette.

Dans le cadre de l'exposition, une journée pour les enfants avait été prévue. A cette occasion, différentes activités étaient organisées pour eux.

pionne de reserve. Le grand champion de réserve est la propriete de M. Lucien Girardin de Yamachiche qui s'est merite le titre de meilleur eleveur et exposant pour cette categorie.

Dans la classe Ayrshire, le grand champion appartient a M. Yves Leze de Sainte-Anne de la Perade. M. Leze s'est merite le titre de meilleur eleveur.

Le grand champion de reserve, la grande championne et la grande championne de réserve sont des bêtes appartenant à M. Denis Gervais de Hérouxville. Le titre de meilleur exposant lui a été decerné.

Suite à la page 14

Délégation mauricienne

Discipline	provenance Trois-Rivières	Shawinigan	La Tuque	Louiseville
Canotage	12	—	—	2
Natation	27	5	—	—
Soccer	16	—	—	—
	55	5	—	2
Cyclisme	1	1	—	—
Golf	5	—	1	1
Pétanque	—	—	6	—
	6	1	7	1
Athlétisme	15	—	25	—
Ski nautique	5	2	—	—
Tennis	7	1	—	—
Tir à l'arc	1	—	—	5
	28	3	25	5

A ces athlètes, l'on doit ajouter vingt quatre (24) accompagnateurs et dix (10) missionnaires. Donc un total de 171 personnes devraient représenter la Mauricie au pays de Tigane. Mollô est en route vers la Beauce, et invite la population de la Mauricie à la suivre...

Bur.: 228-3204
228-3109
SERGE GAGNON
LL.L.
AVOCAT
procureur
Louiseville
390 St-Laurent

MICHEL GIARD
PHARMACIEN
228-5501
Ouvert de 9h. a.m. à 10h. p.m.
jusqu'au vendredi
le samedi de 9h. a.m. à 6h. p.m.
Livraison gratuite dans toute la région.
194 St-Laurent, Louiseville.

LES AVOCATS
DENIS R. PAUL
JEAN PERREAULT
ANDRÉ MÉLANÇON
45, St-Laurent Louiseville
(819) 228-5520

ON Z'OUE
Grand concours
Chez Ford-Cam le 11 août
élection de Madame ou Mademoiselle Ford-Cam.
Nombreux prix dont
Cours de mannequin
Cours de maquillage
Nombreux bons d'achats des magasins participants de Louiseville
pour inscription contacter GINETTE HÉBERT FINE LINGERIE 228-4118
Bijouterie Paul Gélinas
Boutique Nycole St-Louis
Photo ABEL Enr.
Miss Louiseville Inc.
Fleuriste Serge Enr.
Monsieur Tapis
La Grande à Cali Enr.
Hôtel Windsor
Salon de Chaussures Gélinas
G. Hébert fine Lingerie Enr.
Salon Hélène de Serres.
valeur $1000.00
Monique Proulx
Relationniste pour FORD-CAM, Inc.
Super-Rallye Ford-Cam
en collaboration avec CHLN 55
départ à 1 hre chez Ford Cam 640, boul. Est, Louiseville
Trophées Molson
Nombreux prix
Grande Soirée
de clôture à l'Hôtel Windsor 340, St-Laurent à 20 h. 30
Remise des Trophées
Election de Madame ou Mlle Ford-Cam
Spectacle surprise
Bienvenue à vous, c'est gratuit
On z'oue chez
information Ginette Hébert 228-4118
FORD C.A.M. inc. LOUISEVILLE

Aucune opposition des propriétaires

Le règlement 427 est approuvé

par Jean-Paul Plante

Aucun propriétaire ne s'est objecté à ce que la ville de Louiseville passe un règlement d'emprunt de l'ordre de $420,000. et ce, pour financer des travaux de réseaux d'eau dans des secteurs qui éprouvent des difficultés et dont les résidents ont, à maintes reprises, fait savoir ouvertement qu'ils payaient le même prix qu'ailleurs mais avec un service déficient.

Deux journees de consultation ont eté tenues, soit les 17 et 18 juillet, à l'Hôtel de Ville de Louiseville, et les propriétaires qui voulaient s'objecter à ce règlement d'emprunt pouvaient enregistrer sa dissidence.

Approbation

Les électeurs propriétaires ont donc approuvé le règlement et la ville devra maintenant le faire approuver par les SPE (Services de protection de l'environnement), la Commission municipale du Québec et le ministère des Affaires municipales québécois.

Avec les améliorations qui seront apportées dans les "secteurs problèmes", on peut présumer que "l'eau coulera à flots" et ce, à la grande satisfaction de ceux qui, durant de nombreuses années, se sont plaints du service qui leur était offert et qui était loin de les satisfaire.

Secteurs

Les quatre secteurs qui seront ameliores, au point de vue quantité d'eau et pression, sont: le boulevard Est, le boulevard Ouest, Royale-Nord et le Petit Bois. Avec l'acceptation du règlement 427, les travaux pourraient débuter au cours des prochains mois.

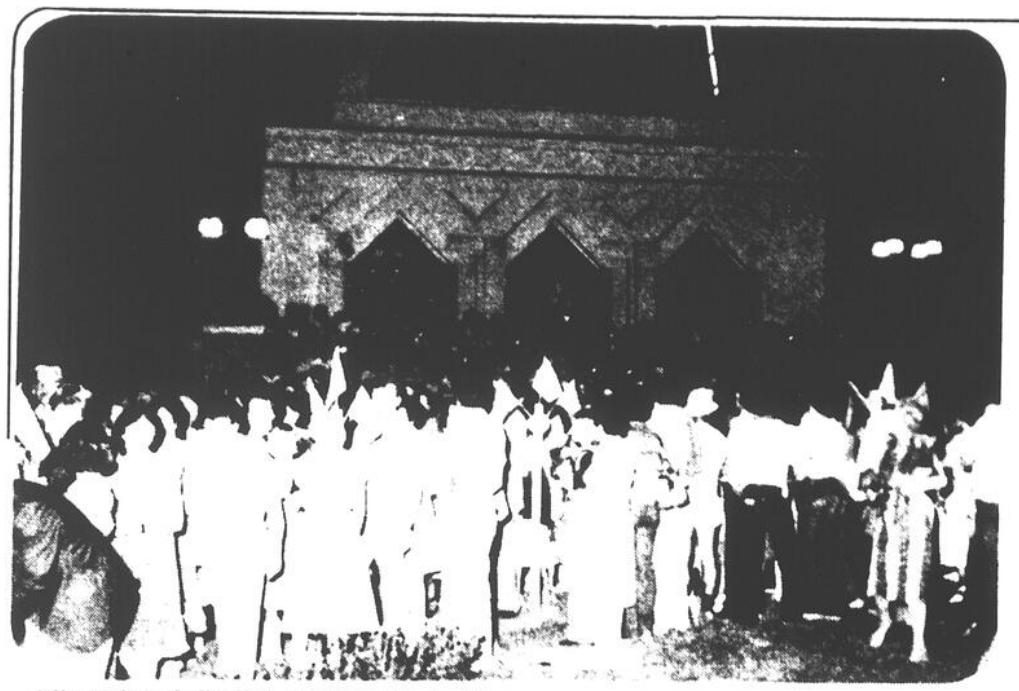

A l'extérieur de l'église, les gens attendent la procession au flambeau.

Photo J.-P.P.

qui risquait de "foutre à l'eau" le feu d'artifice qu'on avait prepare avec un soin jaloux. De plus, de nombreux artisans exposaient leurs oeuvres au sous-sol de l'eglise paroissiale et là egalement, on a vu hommes, femmes et enfants aller admirer le travail de mains habiles de la region.

Quel feu!

Puis, à 10 heures 30, on decida d'y aller avec un feu d'artifice encore jamais vu dans la region tant par sa beaute que par sa diversité. L'heure de présentation fut avancee en raison des grains de pluie qui tombaient et c'est une decision heureuse qu'ont prise les dirigeants des fêtes car quelques minutes seulement après que le feu eut pris fin, une pluie beaucoup plus abondante venait faire des siennes.

Suite à la page 6

Les fêtes de Sainte-Anne

Une popularité qui croit d'année en année

par Jean-Paul Plante

Si vous êtes un habitué des fêtes de la Sainte-Anne à Yamachiche, vous conviendrez avec moi qu'à chaque année, on voit de plus en plus de gens et les célébrations entourant ces réjouissances prennent toujours plus d'ampleur.

Encore en fin de semaine dernière, il y avait foule à Yamachiche, partout où un événement se déroulait et cela est tout à l'honneur de la population locale et environnante, de même que des organisateurs qui font un travail de géant pour faire de ces quelques journées de juillet un succès qui ne ment pas.

Des artisans ont exposé leurs oeuvres et celles-ci n'ont pas manqué d'intéresser les visiteurs.

Photo J.-P.P.

Messe solennelle

Samedi soir, dès 19 heures 30, l'église était bondée pour la messe solennelle que celebrait Mgr Georges-Leon Pelletier, ex-évêque du diocèse de Trois-Rivières. Il y avait foule dans l'église mais les gens se massaient également à l'extérieur attendant la procession au flambeau qui devait entraîner avec elle des centaines et des centaines de personnes. C'était à voir!

Cadets et exposition

Les cadets de Farnham ont donné un concert fort goûté de tous mais qui a dû être écourté quelque peu en raison de la température qui se faisait menaçante et

Mgr Georges-Léon Pelletier, ex-évêque du diocèse de Trois-Rivières, a célébré la messe solennelle de la Sainte-Anne, samedi dernier. Le concélébrant était l'abbé Jean-Noël Montour, curé de la paroisse. Quoique la messe était à 8 heures, dès 7 heures 30, l'église était pleine à craquer.

Photo J.-P.P.

Les côtes de Maskinongé

Sablera ou pas?

Par Jean-Paul Plante

Une histoire de sablage de côtes a créé certains remous lors de la dernière réunion du conseil de Saint-Justin alors que "la soumission", car il n'y en avait qu'une, fut ouverte et lue au public.

Cet item suivait celui sur la question de l'habitat où le député de Maskinongé, M. Yvon Picotte, vint donner des informations aux membres du conseil et à l'assistance, qui était composée, dans une très forte majorité, de membres de l'Age d'Or.

Autre municipalité

Pour en revenir aux côtes, disons que des soumissions avaient été demandées pour leur sablage au cours de l'hiver prochain car elles s'avèrent dangereuses. Le problème, c'est qu'elles sont situées dans une autre municipalité, soit Maskinongé et le conseil de Saint-Justin veut bien entretenir ces côtes mais les frais devraient être payés, il va s'en dire, par Maskinongé.

$1000

Il en coûterait $1000 pour l'entretien de ces côtes au cours de l'hiver prochain et cette question devait amener

Suite à la page 6

Cette semaine

Les activités sociales dans notre région

commanditées par Guy Poirier Inc., Louiseville.

6 août: Réunion des divers conseils municipaux du comté.
13 août: Réunion du conseil de la ville de Louiseville.
27 août: Réunion du conseil de la ville de Louiseville.
11 août: Super rallye Ford CAM.

13 août: Les jeunes de 6 à 16 ans de Saint-Edouard à la Ronde.
6 au 15 août: Neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption et le 15, à 19 heures, onction des malades à l'église paroissiale de Louiseville.

Labatt 50 Bleu

MICHEL BERTRAND
B.A.A.
COMPTABLE
21, rue St-Marc
Louiseville
Bureau: 228-5141
Résidence: 228-2185

(819) 228-3949
SERGE DUBEAU
avocat
21 rue St-Marc
Louiseville

BERNARD BELAND
Notaire
21 St-Marc
Louiseville
Bur.: 228-2922
Rés.: 228-3411

Adressez-vous en toute confiance à
LA TEINTURERIE
ST-LAURENT
Nettoyage-Pressage
Lavage de chemises
Au service de Louiseville
et du comté depuis 1940.
56 ans d'expérience pour mieux vous servir.
131 St-Aimé (rue de la gare)
Louiseville 228-4477

Éditorial

Une décision fort attendue

Il y a quelques semaines, le député de Maskinongé à l'Assemblée nationale, M. Yvon Picotte, laissait savoir que quatre municipalités du comté avaient reçu la bénédiction des autorités gouvernementales et se voyaient accorder dix logements chacune pour personnes retraitées.

Ces localités sont: Yamachiche, Saint-Alexis-des-Monts, Pointe-du-Lac et Saint-Justin. Une première réunion d'information se tenait au bureau même du député à Louiseville, en présence de représentants des quatre municipalités concernées et ceux-ci devaient alors informer à leur tour les autres membres de leur conseil respectif.

Au moment d'écrire ces lignes, le projet de HLM semble être reçu plus que favorablement à Yamachiche, Saint-Alexis-des-Monts et Pointe-du-Lac mais il reste Saint-Justin...

A ce dernier endroit, M. Picotte s'est rendu à la dernière réunion régulière du conseil où, d'ailleurs, il y avait salle comble, assistance constituée en très forte majorité de membres de l'Age d'Or, et d'autres explications étaient fournies, tant aux élus du peuple qu'aux citoyens qui le désiraient.

Suite aux informations données par le député, le maire Abel Bellemare demandait aux membres de son conseil de s'exprimer sur le sujet mais la chose ne se réalisa pas, chacun préférant attendre quelque peu avant de se prononcer, ce qui fit qu'on "sauta" à "l'item suivant" de l'ordre du jour de l'assemblée.

La décision finale appartient évidemment aux membres du conseil de Saint-Justin quant à l'acceptation ou au refus de ces dix HLM; des problèmes d'eau sévissent dans cette municipalité, problèmes qui, selon le député Picotte ne sont pas insurmontables car, de ses propres dires, "il y a des résidents à Saint-Justin qui vivent avec l'eau qu'ils ont et ils n'en meurent pas" et le député va même jusqu'à suggérer que des fontaines soient installées dans les appartements pour usage plus important tel que celui de boire, cuisson des aliments, etc.

Naturellement, le député faisait ressortir le point que les déficits pour la municipalité seraient inexistants, la Société d'Habitation du Québec et le gouvernement fédéral étant là pour "boucler" la facture, le cas échéant.

Reste maintenant à savoir quelle sera la décision des membres du conseil de Saint-Justin. Acceptera-t-on ou non les dix HLM? Nous ne pouvons répondre à cette question pour le moment mais nous pouvons déjà dire que l'assistance sera nombreuse lors de la réunion du 6 août prochain et que chacun sera très attentif aux propos que tiendront les élus de Saint-Justin sur le sujet.

Une chose qu'il ne faut pas oublier est que le conseil a déjà fait la demande pour un tel projet, il y a plusieurs mois et maintenant qu'il est accepté, la décision de le refuser, si tel devait être le cas, signifierait sans doute "une croix" pour plusieurs années à venir sur les HLM à Saint-Justin. Que fera la municipalité? Dira-t-on oui ou non aux HLM? Laissera-t-on d'autres municipalités s'approprier les dix logements qui sont "faisables" à Saint-Justin? Les réponses à ces questions devraient être connues très prochainement, et elles sont attendues avec impatience...

Jean-Paul Plante

M. Mayrand en convalescence

Lors d'une conversation avec le maire du village de Saint-Paulin village, qui est également préfet du comté de Maskinongé, M. Maurice Mayrand, nous devions apprendre qu'il était présentement en convalescence suite à une opération qu'il subissait le 25 juillet dernier, au Centre hospitalier de la Mauricie.

M. Mayrand s'empressait de souligner qu'aussitôt remis sur pied, il continuera de s'occuper avec ardeur à tous les dossiers pertinents de sa municipalité et, naturellement, de celui du dépotoir régional qui fait couler présentement beaucoup d'encre et de salive.

Il espère évidemment être au meilleur de sa condition pour l'importante réunion du conseil de comté qui aura lieu le 12 septembre prochain où les maires du comté devront vraisemblablement arrêter leur choix sur un terrain servant de dépotoir régional ainsi que sur la façon de procéder au niveau cueillette et enfouissement des ordures ménagères.

J.-P.P.

227-2598
LIVERNOCHE RADIO T.V.
Vente & Service
Dépositaire "Electrohome"
Installations d'antennes
21 boul. Est Maskinongé

ROGER LEMAY
PHARMACIEN
228-5581
Ouvert de 9h. a.m. à 10h. p.m.
jusqu'au vendredi
le samedi de 9h. a.m. à 6h. p.m.
Livraison gratuite dans toute la région.
290 St-Laurent, Louiseville

Fondé en 1921, l'Echo de Louiseville est édité et imprimé par l'Imprimerie Gagné Ltée à Louiseville, Cté Maskinongé.

Bureau à Louiseville, au 80, rue St-Martin, tél.: 228-5532

Président: J.-Ernest Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné

Directeur: Jean-Pierre Gagné
Rédacteur en chef: Jean-Paul Plante

Expansion et correspondants: Claude Gagné

Sports: Luc Levasseur

Publicitaires: Julie Bolduc
Jules Morin

Michel Jutras
(Cahiers spéciaux)

Tirage: Léopold Croteau

L'ÉCHO DE LOUISEVILLE/BERTHIER
LES HEBDOS RÉGIONAUX
AUDITED PAID CIRCULATION ABC

Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

"L'Echo de Louiseville/Berthier" ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.
Défense de reproduire toute annonce, photos, textes sans notre permission écrite. Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Tarifs d'abonnement:
Canada ..... 6 mois $ 9.00
..... 12 mois $16.00
Camelots: à la semaine ..... $ 0.35
Autres pays: un an $35.00

Nos correspondants dans la région

PAROISSES	NOMS	TELS.:
Charette	Henri-Paul Villemure	221-2823
Maskinongé	Mme Léo Vermette	227-2032
Prémont	Mme Réal Lacoursière	268-5565
St-Alexis-des-Monts	Mme Clovis Dupuis	265-2157
St-Barnabé	Mme Marie-Berthe Héroux	264-2140
St-Barthélemy	Mme Claire Plante	885-3359
St-Edouard	Julienne Lemay	268-5376
St-Léon	Charlemagne Deschesnes	228-2422
St-Justin	Mme Linda Lafrenière	227-2695
St-Paulin	Réal U. Guimond	268-2057
Ste-Ursule	Mme Jean-Paul Baril	228-2617
Yamachiche	Mme Gérald Bellemare	296-3590
St-Sévère	Mme Jules Trahan	264-5561
Louiseville	Mme Lisette Leblanc-Landry	228-9100
Louiseville	J.J. Plante (camelots)	228-5107

Site du futur dépotoir régional

"Ce sont les SPE qui vont décider et non les maires"

(M. Maurice Mayrand)

Par Jean-Paul Plante

"Les gens de Sainte-Angèle ont pris l'initiative de faire signer une pétition un peu trop vite car après une étude approfondie de la liste des signataires, 60 pour cent de ceux-ci font partie du clan adverse et ce n'est pas le dépotoir qui les fatigue comme le $25,000 qui pourrait être payé à M. Florent Lessard."

C'est ainsi que s'exprimait M. Maurice Mayrand, maire du village de Saint-Paulin et préfet du comté de Maskinongé, que nous avons rejoint à son domicile, lundi, afin de faire le point sur la question du dépotoir régional du comté de Maskinongé qui, comme nous le savons, devrait être en opération dès le début de 1980.

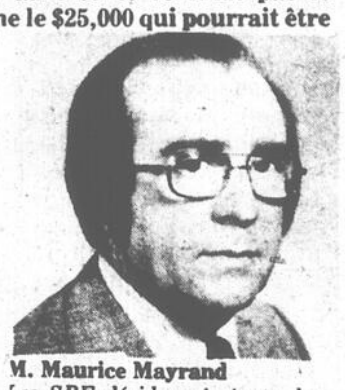

M. Maurice Mayrand
Les SPE décideront et non les naires...

Pétition

Nous nous souviendrons qu'une pétition signée de 176 personnes avait pour but d'empêcher l'exploitation du futur dépotoir sur un terrain appartenant au maire de Sainte-Angèle, M. Florent Lessard. Une option d'achat dudit terrain a été prise et si le conseil de comté y va pour l'acquisition, il devra verser la somme de $25,000.

Les signataires de la pétition se disent d'avis que le terrain de M. Lessard, s'il était converti en dépotoir, deviendrait alors un danger de pollution pour la nappe d'eau qui dessert en eau potable la municipalité

Autre requête

Selon le préfet du comté, beaucoup de gens auraient signé la pétition sous de fausses représentations. **Une autre requête est en préparation actuellement et 45 signataires de la première signeraient celle-ci, annulant du fait même leur première signature**, de dire M. Mayrand.

Il devait poursuivre en disant qu'il y avait division au sein du conseil de Sainte-Angèle quant au choix du terrain et précisait que le conseil de comté n'avait pas acheté de terrain au moment présent mais simplement signé une option d'achat.

C'est une tempête dans un verre d'eau, de lancer le maire du village de Saint-Paulin.

Les SPE décideront

De continuer M. Mayrand: *Ce sont les SPE qui vont décider du lieu du dépotoir et non les maires.* Il rappelait que M. Jean-Guy Caumartin, ingénieur, avait les plans en main et que le terrain que possède M. Lessard rencontre toutes les exigences de l'environnement.

Un conseiller de Sainte-Angèle est celui qui fait la lutte la plus dure à M. Lessard et c'est celui-là même qui est venu offrir un terrain pour le dépotoir lors d'une séance du conseil de comté.

Toujours selon M. Mayrand, le site qui est proposé (terrain de M. Lessard) est idéal pour devenir le futur dépotoir régional.

Entreprise privée?

Par ailleurs, au point de vue exploitation, M. Mayrand déclarait qu'il ne serait pas surpris que *ça finisse comme à Bécancour et que ça aille à l'entreprise privée, avant que le conseil de comté ne décide d'acquérir le terrain. Il va se passer beaucoup d'autres choses*, ajoutait alors le préfet. Il rappelait que les géologues des SPE viendraient voir les lieux et que par la suite, le conseil de comté devra siéger pour décider si oui ou non on fera les démarches pour l'exploitation.

On est loin d'un dépotoir à la charge du conseil de comté, devait renchérir M. Mayrand; *après tout ce que j'ai entendu, je ne serais pas surpris que ça irait à l'entreprise privée.*

12 septembre

La prochaine réunion du conseil de comté est prévue pour le 12 septembre et nul doute que d'ici là, plusieurs choses se passeront car de nombreux entrepreneurs seraient intéressés à la cueillette et à l'enfouissement des ordures dans le comté. De conclure le préfet: *On aura un dépotoir dans nos limites, tous les maires le veulent mais qui l'exploitera? C'est là une autre question.*

Comme on peut le constater, c'est un dossier dont on parle depuis plusieurs semaines, voire même plusieurs mois et à en juger par les récents événements, il sera à suivre très attentivement d'ici la réunion du 12 septembre car il devient de plus en plus évident qu'une décision devra alors être prise à savoir où on ira le 1er janvier 1980 et qui se chargera de l'exploitation du dépotoir du comté de Maskinongé. Sera-ce le conseil de comté ou l'entreprise privée? Les réponses ne devraient pas tarder à se faire connaître.

La Mauricie en route vers le pays de Tigane

Le 8 août prochain, le premier bloc d'athlètes arrivera à St-Georges de Beauce pour défendre les couleurs de la région de la Mauricie. Près de 65 athlètes et accompagnateurs dans les disciplines suivantes: canotage, natation, soccer essaieront de remporter les honneurs dans les diverses épreuves au programme.

Puis le 12 août, les athlètes et les accompagnateurs du cyclisme, golf, pétanque viendront prendre la relève de la délégation du premier bloc. Environ 21 participants sont attendus à cette occasion.

Et enfin le 15 août, la troisième partie de la délégation mauricienne comprenant l'athlétisme, le ski nautique, le tennis et le tir à l'arc, arrivera au pays de Tigane, soit près de 72 athlètes et accomagnateurs.

Le tout se terminera, dimanche le 19 août 1979...

Il est à noter que cette année encore, la Mauricie présentera une délégation incomplète étant absente en crosse, voile, plongeon et water-polo. De plus, les délégations en cyclisme et en tir à l'arc n'atteignent pas le maximum de participants permis.

Donc, dans une telle situation, la région devrait se situer dans le troisième tiers au classement général des régions, à moins d'une surprise! Par contre, chaque athlète devrait fournir le maximum de ses capacités grâce à une bonne préparation de la délégation, qui aura lieu le 28 juillet et également grâce à l'encouragement et aux bons conseils des accompagnateurs.

Mollô est en route... vers le pays de Tigane!

Soutien de l'U.Q.T.R.

$1000 au Fonds annuel de Soutien

Lors d'une rencontre tenue le 22 juin, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Bell Canada, par l'entremise du directeur général des services abonnés, M. Roger Savard, a remis un chèque au montant de $1,000.

A cette occasion, M. Roger Savard a déclaré que sa compagnie était particulièrement intéressée aux domaines de l'éducation et de la recherche au niveau universitaire.

Bourses d'études

Cet apport de $1,000, de Bell Canada, servira à alimenter les bourses d'études ainsi qu'à appuyer les différentes activités de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Enfin, soulignons que cette participation financière de Bell Canada, s'inscrit dans le cadre des préoccupations d'éducation de la compagnie.

Lors de la remise d'un chèque de $1,000, par Bell Canada, pour le Fonds annuel de soutien de l'UQTR, on rencontrait, dans l'ordre habituel, Mlle Louise Trépanier (Directeur commercial de Bell Canada à Trois-Rivières), M. Roger Savard (Directeur général, services abonnés, Bell Canada), M. André Brousseau (Vice-recteur et secrétaire général, UQTR).

DEPANNEUR L'ESCADRE ENR.
BOUCHERIE NANCY ENR.

épicier-boucher-dépanneur
(autrefois marché Fernand Grégoire)
104 St-Aimé, Louiseville

Claude Giguère, boucher d'expérience, pour bien vous servir aux heures normales d'ouverture des boucheries de la région.

BOEUF CATÉGORIE A-1
COUPE FRANÇAISE
BOEUF POUR CONGÉLATEUR.

côtelettes de porc maigre	$2.09 lb
soc de porc désossé roulé	$1.49 lb
jambon cuit maigre	$2.69 lb
jambon midget roll	$1.59 lb
poulet pressé	$1.19 lb

Mme Clémence L'Escadre et son fils Guy seront là pour vous accueillir 7 jours par semaine de 8:00 AM à 11:00 PM

VENEZ COMPARER NOS PRIX

DES SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE DANS TOUS NOS RAYONS.

Produits de qualité

Suite de la page 3

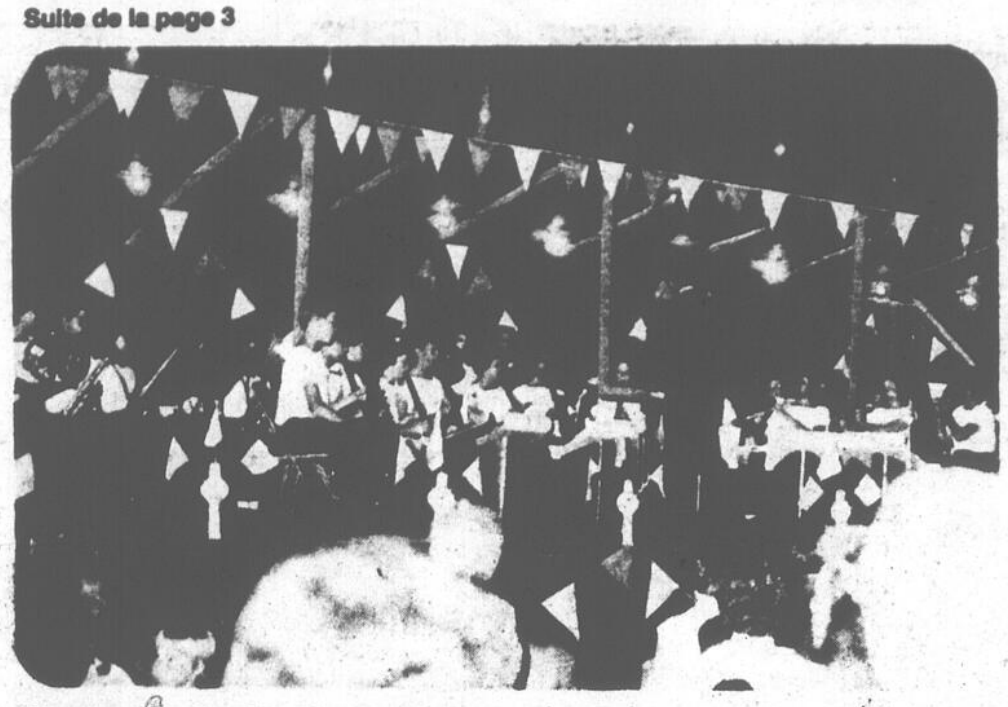

Le concert donné par les cadets de Farnham a émerveillé l'assistance. Photo J.-P.P.

Dimanche, c'était le marathon de 20 et 10 kilomètres et nous voyons le maire de la paroisse de Yamachiche, M. Marcel Duchesne, se préparant à donner le signal du départ du 20 kilomètres. Bang! et les marcheurs commençaient ce périple, sous une chaleur accablante! Photo J.-P.P.

Pour le marathon, on avait songé à inviter le coureur de réputation internationale, Marcel Jobin, de Saint-Boniface et celui-ci pose entre les maires Roland Girardin (village) et Marcel Duchesne (paroisse), peu avant le départ. Excellente idée qu'ont eue les organisateurs du marathon et Marcel, très affable, a impressionné tous les marcheurs par sa grande simplicité. Un bonhomme pas mal formidable!

Photo J.-P.P.

Sports

La partie sportive ne fut pas oubliée lors des fêtes de Sainte-Anne et les 27, 28 et 29 juillet, un important tournoi de balle-molle s'est déroulé sur le terrain des loisirs et encore là, la participation n'a pas manqué, tant au niveau des spectateurs que des équipes qui voulaient décrocher les grands honneurs.

Dimanche, ce fut le marathon pour hommes et femmes (20 et 10 kilomètres et pour stimuler les coureurs, on avait fait appel à Marcel Jobin, un athlète de Saint-Boniface qui ne cesse de remporter des victoires et qui est un ambassadeur de tout premier ordre pour notre région et notre pays.

Du théâtre

En soirée, dimanche également, le Théâtre Populaire de Yamachiche présenta une comédie de Georges Feydeau, "Léonie est en avance" et le public a bien répondu à l'appel de la troupe théâtrale que dirige M. Denis Guimond.

Bref, encore cette année, Yamachiche a su bien faire les choses et la Sainte-Anne a démontré que les fêtes à caractère religieux savent encore de nos jours amener une foule de gens. Nous ne pouvons que féliciter l'organisation des fêtes et les nombreux bénévoles qui ont fait un travail de géant. Celles-ci étaient présidées par M. Paul Gélinas qui a été secondé admirablement bien par le curé de Yamachiche, M. l'abbé Jean Noël Montour, de même que par Mme Jacqueline Côté, secrétaire du comité des fêtes.

Suite de la page 3

certains commentaires comme: "on n'a pas d'affaire à Maskinongé" mais, à cette remarque, le maire Abel Bellemare répondit: *Je m'incline! On me dit que j'ai eu tort de faire cela* (demande de soumissions pour sabler), *je l'ai fait pour aider la population, si ça ne marche pas, on va oublier les côtes.* Cette remarque de M. Bellemare devait lui attirer les applaudissements de l'auditoire. Le premier magistrat de Saint-Justin, à la remarque "qu'on n'avait pas affaire à Maskinongé", répondit que lorsque quelqu'un de Saint-Justin "est pris" dans les côtes, il essaie toujours de rendre service.

Consultation

Pour sa part, le conseiller Emile Marchand devait déclarer: *Saint-Justin n'est pas obligé de payer pour Maskinongé.* On a donc décidé de consulter Maskinongé afin de savoir si oui ou non on accepte de payer pour l'entretien de ces côtes et si un refus de cette municipalité est signalé au conseil de Saint-Justin, on oubliera tout simplement l'affaire.

Par ailleurs, l'entrepreneur, M. Victorin Lessard, obtenait le contrat de l'entretien des chemins de Saint-Justin et ce, à $1,400 du mille. C'est aussi lui qui avait soumissionné pour les "fameuses" côtes.

Quoiqu'il en soit, cette question de sablage fut mise en suspens jusqu'à la prochaine séance du conseil, ce qui donnait le temps aux édiles de Saint-Justin de consulter ceux de la paroisse voisine et s'il n'y a pas entente, la question des côtes sera "enfouie"... dans le sable sans doute!

Pour l'achat de matériaux d'aqueduc, d'égoût et de voirie

La paroisse veut aller sur un règlement d'emprunt de $11,000

Par Jean-Paul Plante

Le 10 juillet dernier, le conseil de la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup a adopté le règlement portant le numéro 193, lequel l'autorise à acheter des matériaux d'aqueduc, d'égoût et de voirie.

Le même règlement autorise le conseil à exécuter ou à faire exécuter des travaux de voirie qui consistent à préparer le lit pour le pavage, en tout ou en partie, sur le territoire de la paroisse qui est connu sous le nom de "Développement Florent Saint-Yves".

Emprunt de $11,000

Les rues qui pourraient être touchees par la préparation du lit pour pavage sont: Denis Doris (A et B), Cloutier et Petite-Rivière.

Le règlement autorise le conseil à contracter un emprunt à long terme pour un montant n'excédant pas $11,000 et le remboursement se ferait sur une période de 15 ans, à un taux d'intérêt maximum de 13 1/2% l'an.

1er août

Pour qu'il soit adopté, le règlement doit recevoir l'approbation des électeurs propriétaires de la paroisse ainsi que celle du ministre des Affaires municipales du Québec et de la Commission municipale.

Une assemblée publique des électeurs propriétaires sera donc tenue le 1er août (mercredi) à la salle municipale, située au 110-2e rue et les propriétaires pourront alors demander que le règlement fasse l'objet d'un scrutin secret et pour qu'il en soit ainsi, le nombre requis de demandes à être exprimées par les personnes habiles à voter est de 151. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé comme approuvé.

Soumission

La paroisse a également fait des demandes de soumissions pour l'achat des matériaux suivants: aqueduc et égoût de même que pour l'exécution de travaux de voirie: au niveau de l'aqueduc, il s'agit de conduites, de vannes d'arrêt, de borne-fontaines et d'entrées de services. Pour ce qui est de l'égoût sanitaire, des soumissions sont demandées pour des conduites P.V.C. et des regards d'égoût et finalement, à l'item "égoût pluvial", on désire recevoir des soumissions pour des regards en tôle ondulée et des puisards préfabriqués.

Quant à l'exécution des travaux de voirie, ceux-ci consistent à la préparation du lit pour pavage pour le nouveau développement à être fait "Florent Saint-Yves".

Les soumissionnaires ont jusqu'au 20 août pour faire parvenir leurs soumissions et celles-ci seront ouvertes lors d'une assemblée du conseil, à 20 heures.

Comme on peut le voir, la paroisse désire y aller de façon autonome au niveau de l'égoût et de l'aqueduc et on sait qu'une demande d'acquisition du réseau d'aqueduc situé dans son territoire a été faite tant à la ville qu'auprès d'organismes gouvernementaux car la paroisse désire exploiter son propre réseau et pour y arriver, elle entend l'acquérir de la ville de Louiseville, de gré à gré ou par voie d'expropriation.

Pour ce qui est de la ville, on laisse savoir qu'il faudra attendre la décision des SPE, suite à l'audition du 11 juillet dernier, avant d'entamer des discussions dans ce sens.

POURQUOI NOUS SOMMES NO. 1 DANS LA PEINTURE?

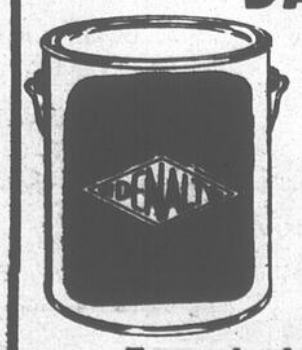

Nous vous offrons un vaste choix de différentes peintures à très bas prix, tel que les fameuses peintures, CIL Denalt, Flecto Varathane, Sapolin, teintures REZ, fini bois antique Valspar, vernis Elastol, peinture Tremco anti-rouille.

Exemple de bas prix

Super latex vinyle acrylique Denalt rég. 15.90 le gal. spécial 12.95 le gal.

Peinture rouge teu pour grange rég. 21.95 spécial 12.95

Aluminium à toiture rég. 15.60 spécial 12.95

Vert persienne rég. 19.95 spécial 12.95

QUINCAILLERIE PAUL LACOURSE & FILS INC.

97 St-Laurent, Maskinongé, 227-4555

Projet Canada au Travail

"Expérience enrichissante"

(C.G.) Au terme du projet Canada au Travail pour les handicapés, qui se déroulait à Louiseville, depuis maintenant six mois, la responsable, Mlle Ghislaine Goyer envisageait déjà la possibilité de donner suite à ce projet, tant il a eté apprécié des handicapés et des dirigeants eux-mêmes.

Ce projet qui avait débuté au mois de novembre dernier, a permis à plusieurs handicapés de la région, de se faire valoir au plan des travaux d'artisanat puisque ceux-ci étaient présentés au public, lors d'une récente exposition qui se tenait à l'Ecole des Métiers. Cette exposition clôturait les activités pour cette année, mais tout est permis de croire que l'expérience pourrait se poursuivre, et ce, dès septembre prochain.

Pour souligner la fin des activités, une exposition d'artisanat était présenté par les handicapés. Il s'agit, dans l'ordre, de M. Joseph Lavoie, Mme Annette Beauregard, Mlle Céline Philibert, tous trois exposants, et de Mme Claire Bélanger, vice-présidente de l'Association Mauricienne.

(Photo C.G.)

Angèle Dubeau y sera

Radio-Québec au Festival d'été de Lanaudière

Dans le cadre de la deuxième saison du Festival d'été de Lanaudière, la télévision de Radio-Québec est heureuse d'annoncer sa participation à cette manifestation culturelle de première importance. Afin d'appuyer la promotion des arts d'interprétation auprès du grand public, Radio-Québec assurera les 25 août et 1er septembre, la retransmission de l'intégrale des sonates pour violoncelle et piano de Beethoven exécutée par le violoncelliste Vladimir Orloff et le pianiste Henri Brassard. Jeune violoniste de talent, Angèle Dubeau interprétera à cette occasion des oeuvres variées pour violon.

Bien qu'originaire de Russie, Vladimir Orloff est nommé soliste officiel de la Roumanie en 1953. Après de nombreux concerts donnés en Europe de l'Est et en Chine, il fait ses débuts au Canada en 1965 avec l'Orchestre symphonique de Montréal. M. Orloff a participé à de nombreux festivals de musique dans le monde entier, notamment à ceux de Prague, Budapest et Bucarest. Henri Brassard est québécois. Après des études de piano à Montréal, New York et Vienne, quelques cordes, Mlle Dubeau qui a déjà donné plusieurs récitals a joué comme soliste avec l'Orchestre du Conservatoire de Montréal ainsi qu'avec l'Orchestre symphonique de Montréal.

Depuis 1978, le Festival d'été de Lanaudière donne aux mélomanes l'occasion d'entendre des musiciens de réputation internationale, tout en permettant aux jeunes artistes québécois de se produire en public. Consciente de son rôle d'agent culturel, la télévision de Radio-Québec est désireuse de faire partager à ses téléspectateurs cet événent exceptionnel.

tournées en Europe et dans différentes villes canadiennes lui ouvrent les portes de la salle Wilfrid Pelletier au cours de la saison 1977/1978. Il rentre tout juste d'une tournée pleine de succès en France, en Pologne et en Union Soviétique.

Carrière prometteuse

La carrière d'Angèle Dubeau semble engagée dans une voie des plus prometteuse, puisqu'elle ajoutait tout récemment à plusieurs premiers prix celui du Concours national de Radio-Canada pour la catégorie

Pendant toute la durée du projet, plusieurs personnes se sont dévoués pour que celui-ci soit une réussite. Sur la rangée du haut: M. Michel Beauchemin, coordinateur de l'Association Mauricienne, Mme Aline Lefebvre, directrice, Mme Lucienne Lefebvre, secrétaire, M. Édouard Bédard, directeur également à l'Association Mauricienne, M. Claude Noël du CSS de Louiseville, ainsi que Mlle Ghislaine Goyer, directrice du projet. Sur la rangée du bas: M. Luc Veillette de Centraide, le président de l'Association Mauricienne, M. Réjean Leblanc, le curé de Louiseville, M. Jean Matteau, de même que Mme Marie-Laure Lefrançois, directrice à l'Association Mauricienne.

(Photo C.G.)

Charette

par henri-paul villemure

L'Age d'Or en voyage

Le club de l'Age d'or sera en voyage cette semaine et les membres se rendront en pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré. Ils visiteront les points stratégiques de la ville de Québec et le Jardin Zoologique de Charlesbourg. Nous leur souhaitons bon voyage!

Récents mariages

M. Yvan Gélinas, fils de Philippe Gélinas et de Monique Grenier, et Johanne Peterson, fille de François Peterson et de Jeanne Bradette de Ste-Flore.

Yves Drolet, fils de Adolphe Drolet et de Pauline Giguère, de St-Charles-Garnier, et Odette Allard, fille de feu Viateur Allard et de Monique Lemire.

Denis Boisvert, fils de Yvon Boisvert et de Thérèse Côté de Shawinigan, et Hélène Samson, fille de feu Hervé Samson et de Thérèse Villemure.

Gaston Gélinas, fils de Réal Gélinas et de Hélène Matteau, et France Gélinas, fille de Raoul Gélinas et de Aline Gélinas de St-Barnabé.

Prochain mariage

Yves Bourassa, fils de Jacques Bourassa et de Brigitte Beaulieu de St-Barnabé, et Hélène St-Yves, fille de Bertrand St-Yves et de Eléosa Déziel de Charette.

Nos meilleurs voeux à tous ces mariés!

Une invitation aux paroissiens

Cordiale bienvenue à tous les paroissiens au Domaine Samson, dans le Deuxième Rang, jeudi soir à 7.30 heures, au chalet de M. le curé, pour rencontre avec messe, prières et chants, si la température le permet.

ÉCOLE DE CONDUITE BERTHIER ENR.

STOP STOP

Galerie de Louiseville

550, boul. Est **Louiseville**

Heures de bureau:

9 à 12 heures 13½ à 16½ heures

Fermé le mercredi avant-midi
Ouvert le samedi avant-midi

Pour inscription: Se rendre directement au local ou nous téléphoner à frais viré à 1-819-836-2880.

OUVERTURE LE 2 AOÛT

Propriétaire: Ghyslain Fortin
Secrétaire: Lucie Aubé

Peur de manquer d'essence?

Selon les représentants officiels de l'Ontario Motor League (OML), aucune pénurie d'essence n'est prévue cet été au Canada. Ni l'OML ni d'autres associations automobiles du pays n'ont reçu d'avis venant d'organismes officiels des gouvernements fédéral ou provinciaux annonçant des problèmes d'approvisionnement pour les conducteurs de véhicules automobiles cet été. Les représentants officiels du Bureau fédéral pour la conservation de l'énergie ont rencontré les porte-parole des organisations automobiles à Québec au début de mai. Cet été, les associations automobiles n'envisagent pas d'émettre des conseils spéciaux aux conducteurs de véhicules automobiles en vue d'une possible pénurie d'essence.

L'Alberta Motor League a déclaré à ses membres que la pénurie aux Etats-Unis est réelle, quoique non critique, et que les Canadiens doivent, comme d'autres, s'attendre à payer plus pour le prix de l'essence. Les résidents de Terre-Neuve et de Fort Nelson (C.-B.) paient le prix le plus élevé pour l'essence ordinaire, soit respectivement 1,13$ par gallon (24,8¢ le litre) et 1,14$ par gallon (25,1¢ le litre).

De nombreuses autres associations automobiles signalent à leurs membres les prix et la pénurie d'essence aux Etats-Unis et pressent les 20 millions de membres des associations automobiles américaines de se rendre au Canada où il n'y a pas de problèmes de pénurie d'essence.

Plan de contingence

Au Nouveau-Brunswick, les représentants officiels du tourisme travaillent sur un plan de contingence conçu pour atténuer les inquiétudes qu'a fait naître l'actuelle pénurie d'essence aux Etats-Unis. Le ministre du Tourisme, Leland McGaw, a déclaré que le plan comprend une campagne de publicité et de promotion intensive au Nouveau-Brunswick et favorise un programme conjoint de tourisme avec ses voisins américains, tels que les résidents du Maine.

"Ce que je veux dire aux touristes," a déclaré M. McGaw, "c'est que, une fois arrivés au Nouveau-Brunswick, ils trouveront une grande quantité d'essence et qu'il y en aura suffisamment pour retourner chez eux." Environ 30% de la circulation touristique au Nouveau-Brunswick provient des Etats-Unis et la plupart des visiteurs s'y rendent en voiture.

Bonne année

L'Office du Tourisme du gouvernement canadien pense que l'année 1979 sera une très bonne année, principalement aux dépens des Etats-Unis. L'an dernier, le Canada a reçu 31,6 millions de visiteurs américains et les Etats-Unis 37,3 millions de visiteurs canadiens. Les chiffres étaient à peu près similaires en 1977. La menace d'un rationnement d'essence pour les fins de semaine dans plusieurs parties des Etats-Unis a ralenti la vente de voitures de tourisme dans ce pays, mais la situation est différente au Canada. De nombreux concessionnaires ont rapporté, au début de mai, que l'industrie était active et, à plusieurs égards, égale à celle de l'an dernier.

3 cents

Une hausse de 1$ par baril augmente d'environ .3 cents le prix d'un gallon d'essence ou de mazout pour chauffage des résidences. Cette augmentation n'est pas chargée au consommateur avant un délai de soixante jours. Un porte-parole de l'industrie des véhicules de tourisme considère que, vu l'approche actuelle du Canada en matière d'approvisionnement en pétrole, la viabilité compétitive du véhicule récréatif restera forte.

A l'Union régionale des Caisses populaires, concours d'oeuvres d'art

Quatre noms retenus

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins vient de dévoiler le nom des quatre artistes dont les projets ont été retenus à la suite d'un concours qui avait été lancé, il y a un mois, auprès des artistes de la région.

Destinées à trois locaux différents de l'édifice du boulevard des Récollets, les oeuvres sélectionnées sont: une sculpture de Richard Normandin de Trois-Rivières qui sera érigée dans le hall d'entrée; une tapisserie de Louise Panneton de Trois-Rivières pour la salle du Conseil d'administration; une plus petite tapisserie de Françoise Hamel-Beaudoin de Drummondville, et une peinture de Diane Tourigny-Doucet de Saint-Grégoire pour le bureau du directeur général.

55 artistes

Cinquante-cinq artistes de la seule région 04 avaient présenté plus d'une centaine de projets. C'est dire le succès remporté par le concours.

Les administrateurs du siège social se félicitent à bon droit de leur initiative. Ils avaient confié à un jury de neuf membres la sélection des projets soumis. C'est le directeur du Musée du Québec, monsieur Laurent Bouchard, qui en avait accepté la présidence d'honneur. Lévis Martin, directeur du département des Arts au Cégep de Trois-Rivières et l'architecte Jean Lemay de Victoriaville agissaient aussi comme personnes ressources au sein du jury.

Monsieur Bouchard s'est dit heureux mais non tellement surpris de la réponse empressée de nombreux candidats dont, pour plusieurs, il connaissait déjà les qualités. Il félicita les instigateurs du concours: "tout en encourageant les arts dans le milieu, une telle initiative ne peut que profiter à tous. D'autres entreprises n'auraient qu'à gagner à suivre un tel exemple".

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins dévoilait dernièrement le résultat du concours d'oeuvres d'art destinées à trois locaux de son siège social. De droite à gauche sont réunis au terme de la séance de sélection MM. Pierre Labonté, directeur du Service administratif et responsable du concours, Lévis Martin, directeur du département des Arts au Cégep de Trois-Rivières, Laurent Bouchard, directeur du Musée du Québec et président d'honneur, Léopold Auger, représentant du Conseil d'administration et Jean Lemay, architecte de Victoriaville.

Projet de loi no 17 sur la santé et la sécurité au travail

Le retrait préventif

Les femmes qui travaillent sont aussi concernées que les hommes par les questions relatives à la santé et à la sécurité au travail. Par certains aspects, elles peuvent même l'être davantage: c'est notamment le cas lorsqu'une femme qui travaille devient enceinte. Les conditions de travail acquièrent alors une signification particulière dans la mesure où elles peuvent avoir une influence importante sur la santé de la mère ou sur la santé de l'enfant à naître.

"Il nous a semblé primordial", a indiqué le ministre Marois, "d'accorder une attention particulière aux conditions de travail des Québécoises qui attendent un enfant. Il aurait été inconcevable de ne pas prévoir de dispositions particulières lorsque la santé de la mère ou celle de l'enfant à naître peut être mise en danger."

Si c'est dangereux

A cet égard, le projet de loi complète les dispositions que prévoyait déjà le Livre blanc. Ainsi, sur présentation d'un certificat médical attestant que les conditions de travail comportent des dangers physiques pour elle ou pour l'enfant à naître, la travailleuse enceinte peut demander d'être affectée immédiatement à des tâches qui ne comportent pas de danger.

Congé spécial

Si une telle affectation s'avère impossible, le projet de loi stipule que la travailleuse pourra jouir d'un **congé spécial de maternité** jusqu'au moment où elle deviendra éligible au congé maternité régulier prévu par la Loi des normes de travail. Pendant la durée de son congé maternité spécial, la **travailleuse enceinte sera rémunérée** par la Commission au taux normal d'indemnisation, soit **90% de son salaire net.** La Commission aura toutefois le pouvoir d'exercer un contrôle du certificat médical. La travailleuse continuera cependant d'être indemnisée pendant la durée de ce contrôle.

Retrait préventif

Le droit d'être affectée à d'autres tâches et la possibilité d'un congé spécial de maternité, le cas échéant, constituent dans les faits une forme de **retrait préventif** pour les travailleuses enceintes. "Il s'agit-là", a indiqué monsieur Marois, "de conditions de base essentielles si on veut que les femmes enceintes puissent exercer dans les faits leur droit de protéger leur santé et celle de leur enfant lorsque les conditions de travail leur sont préjudiciables".

Par ailleurs, le fait de faire assumer le coût de l'indemnisation éventuelle par le fonds général de la Commission permettra d'éviter que certains employeurs ne refusent d'employer des femmes susceptibles de devenir enceintes de crainte de n'avoir eux-mêmes à payer directement la compensation prévue ou encore de voir leur taux de cotisation haussé.

LAGACE & FILS

TEXACO

330 boul. Est, Louiseville, 228-5421

Spécialistes du pneu — Alignement et balancement.

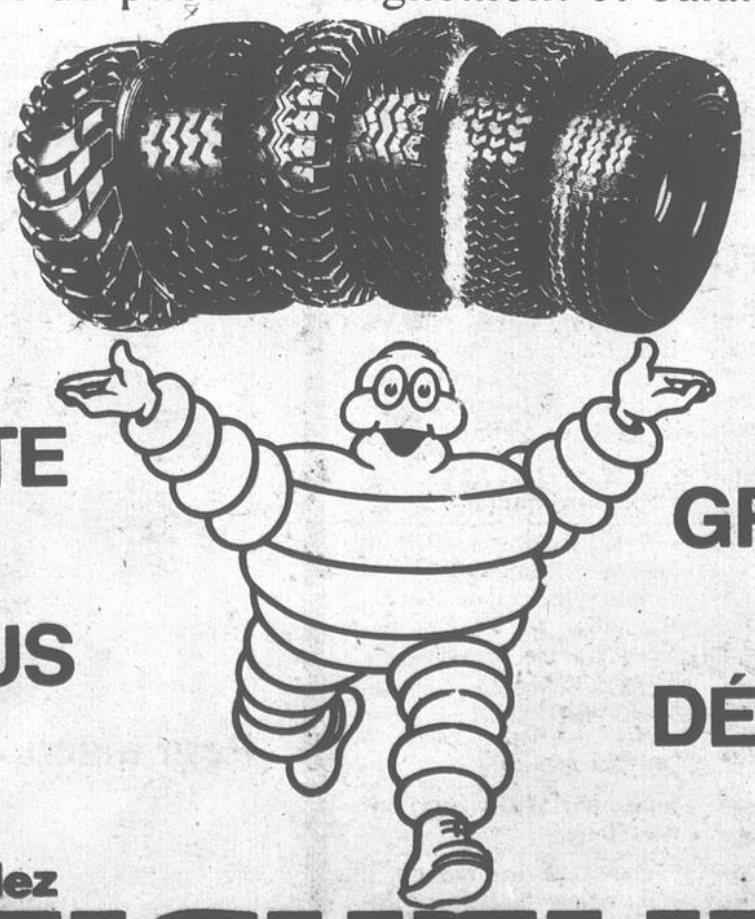

VENTE de PNEUS

GROS & DÉTAIL

Roulez MICHELIN

Finale régionale des Jeux du Québec,

Toute une expérience

(C.G) La finale régionale des Jeux du Québec de la Mauricie est maintenant chose du passé. A cette occasion, Louiseville a su démontrer son savoir-faire pour ce qui est de l'organisation d'une activité de cette envergure.

Pour la deuxième tranche des activités qui se déroulaient les 13-14-15 juillet, des compétitions de soccer, pétanque, croquet de même que les activités pour les personnes handicapées et du troisième âge étaient au programme.

Au soccer, neuf équipes se sont menées une chaude lutte. La médaille d'or a été remportée par les Albatros de Trois-Rivières-Ouest, la médaille d'argent est allée à l'équipe Laviolette de Trois-Rivières tandis que la médaille de bronze a été décernée à l'équipe Récollets, également de Trois-Rivières.

Notons toutefois que la formation du De Grand Pré de Louiseville, équipe conduite par M. Tony Lepori, a fait très bonne figure. Tenant compte du fait que cette dernière est encore toute jeune.

Pétanque

Dans cette discipline, deux catégories soit junior et cadet, étaient à l'oeuvre. Les gagnantes de la médaille d'or chez les filles sont Céline Lefebvre, Carole Ouellette et Chantal Bérubé. Chez les garçons la médaille fut remportée par l'équipe composée de Mario Lapointe, Alain Lefebvre et Guy Paré. Dans la catégorie cadet mixe, la médaille d'or fut remise à Chantal Bédard. Eric Fortin et Nathalie Bérubé. Dans cette dernière catégorie, toutefois, les gagnants ne se rendront pas à Saint-Georges de Beauce pour la finale provinciale.

Croquet

Au croquet, les participants de Louiseville et de Yamachiche se sont signalés tout particulièrement. Chez les juniors, Carole Millette de Yamachiche s'est méritée la médaille d'or, France Blais de Louiseville, l'argent et le bronze est allé à Alberto Noël de Yamachiche. Chez les hommes, Paul Béland de Louiseville et Pierre Noël de Yamachiche ont décroché respectivement la médaille d'or et d'argent tandis que la médaille de bronze était décernée à Hermann Durand de Yamachiche. Chez les femmes, Rita Blais, Claudette Millette et Lucette Noël se sont partagé les honneurs.

Pour les handicapés ainsi que les personnes du troisième âge, différentes compétitions étaient au programme, soccer, waterpolo, ballon-volant, pétanque de même que du tir à l'arc. On a pu remarquer une très bonne participation des personnes handicapées, on ne peut que les féliciter pour leur détermination et leur courage. Pour eux, cette journée sportive fut vraiment un succès à tout point de vue.

Au club de croquet de Louiseville, plusieurs participants de la région se sont menés une chaude lutte. De bons espoirs pour la finale provinciale...

(Photo C.G)

Parmi les activités culturelles qui étaient au programme, le marché champêtre fut très apprécié.

(Photo C.G)

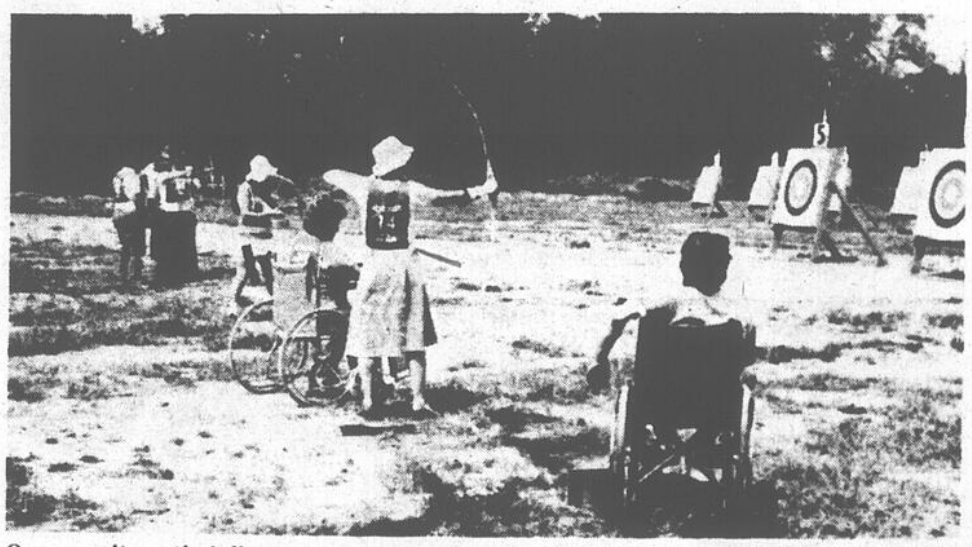

Que ce soit au tir à l'arc ou en athlétisme, la participation des personnes handicapées fut vraiment remarquable.

(Photo C.G)

La finale régionale de la Mauricie est maintenant chose du passé. M. Michel Morissette du Conseil des Loisirs de la Mauricie remet le drapeau des Jeux du Québec au président du Comité organisateur, M. Claude Gagné.

(Photo C.G)

Le troisième âge était aussi bien représenté lors de cette dernière journée des compétitions. La pétanque semble avoir obtenu leurs faveurs.

(Photo C.G)

A la pétanque, catégorie junior et cadet, les jeunes ont démontré beaucoup d'adresse. Tous les participants étaient de La Tuque.

(Photo C.G)

COURS DE PILOTAGE D'AVION

débutés depuis le 30 juillet
à l'aéroport de Louiseville
en collaboration avec le propriétaire
de la piste et de tous les pilotes.

2 INSTRUCTEURS QUALIFIÉS et APPROUVÉS
par le Ministère des Transports

Théorie: les lundis et mardis de chaque semaine, de 7.00 h. à 10.00 h. p.m.
Pratique: 7 jours par semaine
2 avions (minimum) de très récents modèles affectés aux cours de pratique

TOUS LES FRAIS SONT DÉDUCTIBLES DE L'IMPÔT PROVINCIAL ET FÉDÉRAL
Instructeurs qualifiés pour donner cours de vol de nuit.
Tours d'avion sur réservations.
Pour inscriptions ou informations, tél.: 228-5257

Grâce à la Compagnie des jeunes travailleurs

Séjour inoubliable au Parc national de la Mauricie

La Compagnie des jeunes travailleurs vous offre la possibilité de faire de votre séjour au Parc national de la Mauricie une expérience inoubliable en vous proposant de participer à deux projets de récréation en plein-air.

Le premier projet s'intitule "Comportement en milieu naturel" et vise à sensibiliser les visiteurs à la protection et à la conservation de notre milieu ambiant. Pour ce faire, des causeries sont organisées dans le but d'informer le public sur les attitudes à développer et à adopter face à la protection de l'environnement naturel. Ces causeries traitent principalement de la pollution et de ses conséquences, des divers types de polluants, du recyclage des déchets, des conseils pratiques de conservation, et ce accompagnés de statistiques et de films.

Plein air

Le deuxième projet, qui consiste à l'initiation aux activités de plein-air, permet aux non-initiés de pouvoir se sentir à l'aise et d'augmenter leur niveau de satisfaction dans la pratique d'activités de plein-air de leur choix et les préparent à découvrir le milieu naturel tout en améliorant leur comportement. Des sessions d'apprentissage et d'information sont mises sur pied afin de développer les techniques d'activités de plein-air. Ces sessions sont suivies d'une période expérimentale où le public peut mettre en pratique les techniques acquises. Des cours de canotage, canot-camping et sauvetage sont dispensés à toutes les semaines à l'intérieur et à l'extérieur du Parc. Les responsables de ce projet peuvent aussi organiser et même vous aider à planifier des sessions sur le camping, la pêche, l'orientation et toute autre activité de plein-air.

Renseignez-vous!

Les membres de ces projets offrent leurs services à l'intérieur et à l'extérieur du Parc. Tous les groupes intéressés (jeunes et moins jeunes) sont priés de communiquer avec Ronald Patenaude pour les activités de plein-air et avec Carole Hébert pour le projet de conservation au numéro de téléphone suivant: 536-2630.

Le Parc national de la Mauricie vous invite donc à prendre part à ses programmes de protection de l'environnement et d'initiation aux activités de plein-air et ainsi jouir pleinement de votre séjour au Parc.

POUR VENDRE UN FRIGO AUX ESKIMAUX?

Les petites annonces de l'Écho!

Yamachiche

par mme gérald bellemare

Prochains mariages

Entre M. Jean Ferron, fils de Mme Réal Ferron de Yamachiche et Mlle Gislaine Bellerive fille de M. et Mme Fernand Bellerive du Cap de la Madeleine.

Aussi mariage de M. Julien Lamy, fils de M. et Mme Elzéar Lamy de Yamachiche et Mlle Diane Bellemare, fille de M. et Mme Jean-Louis Bellemare de St-Etienne-des-Grès.

Meilleurs voeux de bonheur!

Baptême

Dimanche, le 29 juillet, ont été faits enfants de Dieu Martin, fils de Armand et Jocelyne Désaulniers de Yamachiche et Yvon, fils de Louis et Carmen Milette de Yamachiche.

Décès Champoux

A Yamachiche, le 17 juillet 1979, est décédé à l'âge de 66 ans 1 mois, M. Gérard Champoux demeurant à Yamachiche.

Décès Gélinas

Le 22 juillet, est décédée à l'âge de 49 ans et 7 mois, Mme Joseph-Arsène Gélinas demeurant à Yamachiche.

Condoléances aux familles!

Chances égales

Selon son rapport annuel de 1978, rendu public dernièrement, la Commission de la Fonction publique du Canada (C.F.P.) a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer l'égalité d'accès à la Fonction publique pour l'ensemble des groupes composant notre société.

En 1978, la Fonction publique comptait 96,023 femmes, soit 34% de l'effectif.

Dans la catégorie Haute direction et dans les groupes et niveaux assimilés, on retrouvait 46 (2,6%) femmes sur un total de 1,780 employés. Dans la seule catégorie Haute direction, 40 (2,9%) des 1,356 employés étaient des femmes.

Francophones

Les Francophones constituaient 26,2% de l'effectif de la Fonction publique en 1978 soit une diminution de 1,0% comparativement aux données publiées en 1977. Cette diminution est marquée dans les catégories Scientifiques et spécialistes et Soutien administratif.

Le nombre de fonctionnaires francophones occupant un poste dans les catégories de cadres s'établissait à 21,523 en 1978, soit 22,7% de tous les cadres.

En 1978, sur un total de 1,780 employés dans la catégorie Haute direction et groupes et niveaux assimilés à celle-ci, 320 (ou 18%) étaient francophones. Dans la seule catégorie Haute direction, 281 (20.7%) des 1,356 employés étaient francophones.

Le nombre de Francophones recrutés dans le cadre du Programme de recrutement dans les universités a nettement augmenté en 1978: 303, comparativement à 245 en 1977.

Autochtones

Le Bureau de recrutement des Autochtones dispose de toutes les données sur les demandes d'emploi, les présentations de candidats et les nominations intervenues au cours de la période allant du 1er avril au 30 septembre 1978: 79 nominations ont été faites, dont 57 dans la catégorie Administration et service extérieur. Au 30 septembre 1978, 1,156 Autochtones figuraient dans les dossiers des bureaux de recrutement des Autochtones de la C.F.P.

Depuis le lancement du Programme Carrières Grand Nord, en 1974, 142 candidats inuit, indiens et métis ont été recrutés De ce nombre, 38 ont obtenu par voie de concours, un poste de gestionnaire, 24 ont été mutés dans des postes du gouvernement fédéral d'un niveau égal ou équivalent à celui qu'avaient les candidats à leur entrée dans le programme, 24 se sont retirés et 56 sont en cours de formation.

En 1978, 55 Noirs ont été nommés à la Fonction publique. Depuis la mise en oeuvre à Halifax, en 1973, du Programme d'emploi des Noirs, 228 Noirs sont entrés à la Fonction publique.

Ça bouge à l'Age d'Or de Louiseville

Vous constaterez que l'Age d'Or de Louiseville n'est pas un âge qui dort, jeudi le 12 juillet, c'était grand jour de fête pour Mme Edouardina Bellemare à l'occasion de son 57e anniversaire de mariage et le 13 juillet, celui de ses 79 ans, remplis de joyeux souvenirs qui la font renaître. Ancienne institutrice, doyenne de l'Exécutif et secrétaire publiciste de l'Age d'Or depuis près de 8 ans, elle exerce ses fonctions avec grande discrétion. Etant opposée à la célébration de ce jour, elle avait donné ordre au Président de le laisser passer sous silence. Elle a conclu en nous disant de le juger sur son obéissance et lui de répondre que la faute n'était pas grave. La famille de l'Age d'Or était bien d'accord de lui rendre hommage comme il se devait selon la valeur des mérites de son passé exemplaire: toujours calme, sereine et fidèle au rendez-vous dans son domaine. Convoqués à cette fête familiale, ses enfants et petits-enfants ont répondu par leur présence. L'assistance les a chaudement accueillis et applaudis. Dans l'ambiance de cette fête à l'ancienne servie à la moderne, elle a été très choyée. On lui a offert de jolis cadeaux variés tels que: fleurs naturelles et séchées, argent, cartes de souhaits remplis de poèmes et voeux de toutes sortes, etc... Des chansons de circonstance bien interprétées lui ont été dédiées, sa préférée, "Ange de mon berceau" ainsi que "Souvenir d'un vieillard", en plus un chant spécial de mariée, ont dû certainement lui donner l'âge d'un coeur jeune, en émoi, laissant couler des larmes de joie qui perlaient sur son visage épanoui et rajeuni. Ensuite le président et sa dame ont ouvert la danse sur un air de valse bien exécuté à l'accordéon. Dieu merci pour tous ces talents qu'ont su procurer du bonheur et rendre heureuse notre jubilaire. Après avoir dépensé beaucoup d'énergie en ces moments tantôt émouvants, tantôt réjouissants la direction nous a offert un succulent goûter accompagné d'un café bien préparé et servi par 3 membres bénévoles et coutumiers. Par la suite, le dessert, un magnifique gâteau, délicieux à savourer, don de sa famille. Enfin, comme toute bonne chose a une fin, M. Proulx, le président prit la parole et au nom du Conseil et de tous les membres, remercia la doyenne et la félicita pour son dévouement inlassable au sein du Club. Elle demeure toujours une de nos pionnières et nous en sommes fiers. Un grand merci, ajouta-t-il, à tous et chacun, sans oublier personne pour avoir participé de près ou de loin au succès de cette fête. L'héroïne adressa mille et un mercis à l'endroit du Comité, de sa parenté et de ses amis du Club des Aînés, tous formaient un cercle d'amitié par leur générosité, soulignant aussi la bonne entente qui existe dans l'Association. C'est à regret qu'on se séparait, gardant un souvenir inoubliable de cette double fête. Que la Providence veille sur votre existence et si Dieu le veut, portez-vous bien, jusqu'à l'an prochain, pour vos 80.

Bravo Madame!

Une compagne
Angéline Lampron

SILENCIEUX MINUTE FREINS

MONROE

Guy Picotte
1251 boul. Ouest, Louiseville, 228-5975

Un Général à Louiseville

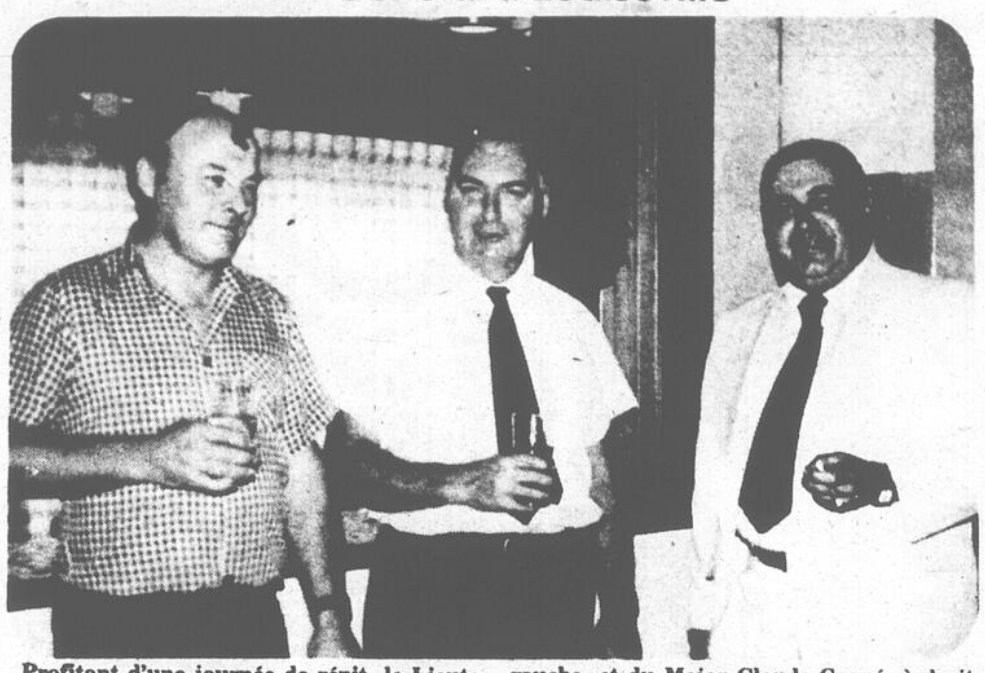

Profitant d'une journée de répit, le Lieutenant Général J.-J. Paradis était de passage à Louiseville dernièrement. Nous le voyons au centre de la photo ci-dessus en compagnie du Lieutenant Colonel François Deschamps, à gauche, et du Major Claude Gagné, à droite, Commandant du Corps de Cadets de l'Armée à Louiseville.

Le Général Paradis est le commandant de la Force Mobile qui compte environ 34,000 militaires.

Photo C.G.

Projet de loi no 17 sur la santé et la sécurité du travail

Le droit de cesser un travail dangereux

— Le projet de loi no 17 déposé récemment à l'Assemblée nationale par le ministre d'Etat au Développement social, monsieur Pierre Marois, reconnaît des droits fondamentaux aux femmes et aux hommes au travail:

— droit à des conditions de travail qui respectent leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique;

— droit d'être formés et informés sur les dangers reliés à leur travail;

— droit de bénéficier de services de santé préventifs et curatifs;

— droit de participer à l'élaboration et à l'application de moyens de prévention appropriés à leur milieu de travail.

En outre, rien dans la loi ne peut être interprété comme diminuant les droits acquis en vertu d'une convention collective, d'une loi, d'un décret, d'un règlement ou d'une ordonnance en vigueur. Rien n'empêche, non plus, employeurs et travailleurs de convenir, par le biais de la négociation collective, de droits plus avantageux. Le ministre Marois a, en effet, tenu à rappeler que "la Loi sur la santé et la sécurité des travailleurs constitue un plancher de base non négociable et applicable à tous les travailleurs québécois, qu'ils soient syndiqués ou non."

Si dangereux

L'un des droits les plus fondamentaux est certainement *le droit de cesser ou de refuser un travail dangereux*. Selon le ministre Marois, "il serait inadmissible qu'un droit aussi naturel que celui de protéger sa vie ou celle de ses compagnons de travail ne soit pas clairement reconnu à tous ceux qui passent l'essentiel de leur vie au travail."

A cet égard, le projet de loi stipule que:

"Un travailleur a le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique, ou peut avoir l'effet d'exposer une autre personne à un semblable danger."

Fait à noter, le projet de loi ne précise plus, comme le faisait le Livre blanc, que le danger doit être "imminent" pour justifier l'exercice du droit de refus. Toutefois, l'exercice de ce droit est astreint à une condition fondamentale: un danger ne peut justifier l'exercice du droit de refuser un travail dangereux que s'il comporte un risque qui n'est pas normalement et habituellement inhérent aux fonctions exercées.

Comment exercer ce droit?

Lorsqu'un travailleur juge qu'il y a danger, il peut exercer son droit de refus de la façon suivante:

1. Il avise immédiatement un **supérieur;**
2. Le supérieur convoque immédiatement un **représentant des travailleurs** (généralement, le représentant à la prévention, membre du Comité paritaire) pour procéder à l'examen de la situation;
3. Si, suite à ce premier examen de la situation et aux corrections qui auraient pu avoir été apportées, le travailleur refuse toujours d'exécuter son travail, on requiert l'intervention du **Comité paritaire**, s'il y en a un, et s'il est possible que deux membres du Comité paritaire (un représentant des travailleurs et un représentant de l'employeur) soient présents **une heure après** que la demande a été faite; sinon on requiert l'intervention de **l'inspecteur**;
4. Le Comité paritaire peut recommander au travailleur de reprendre le travail ou lui recommander de ne pas exécuter le travail. Si, à l'encontre de la recommandation du Comité paritaire, le travailleur refuse toujours d'exécuter le travail, ou si, de l'avis des deux membres du comité, le refus de travailler repose sur des motifs qui sont acceptables dans le cas particulier du travailleur, mais ne justifient pas un autre travailleur de refuser d'exécuter le travail, l'employeur peut faire exécuter le travail par un autre travailleur;
5. Si le comité n'est pas unanime dans sa recommandation ou si, quelle que soit la recommandation du comité, le travailleur refuse toujours d'exécuter son travail, on peut requérir l'intervention de **l'inspecteur**. Celui-ci doit intervenir au plus tard **dans les six heures** qui suivent;
6. **La décision de l'inspecteur est exécutoire** nonobstant la demande de révision ou de révocation;
7. Un employeur ou un travailleur, ou une association accréditée qui représente un travailleur peut demander à **l'inspecteur-chef régional** de réviser ou de révoquer la décision de l'inspecteur;
8. **La Commission de la santé et de la sécurité du travail** peut, sur demande, ou de sa propre initiative, réviser toute décision rendue par un inspecteur, par un inspecteur-chef régional ou par elle-même. Les décisions de la Commission sont **finales et exécutoires.**

Ces grandes étapes du déroulement du droit de cesser ou de refuser un travail dangereux sont accompagnées des dispositions suivantes:

1. Lorsqu'un travailleur exerce son droit de refus, l'employeur ne peut faire exécuter le travail par un autre travailleur ou par une personne travaillant habituellement hors de l'établissement jusqu'à ce que l'inspecteur ait rendu une décision exécutoire ou jusqu'à ce que le Comité paritaire ait recommandé le retour au travail ou affirmé que le travail ne comporte pas de danger pour une autre personne;

Recours

Le travailleur (ou son association accréditée) peut avoir recours au **commissaire général du travail ou à la procédure de grief** s'il croit avoir été illégalement l'objet d'un congédiement, d'une mesure disciplinaire ou d'un déplacement à la suite de l'exercice de son droit de refuser un travail dangereux. **Le fardeau de la preuve** de la mauvaise foi ou d'une autre cause juste et suffisante **appartient à l'employeur.**

Echoué et remorqué

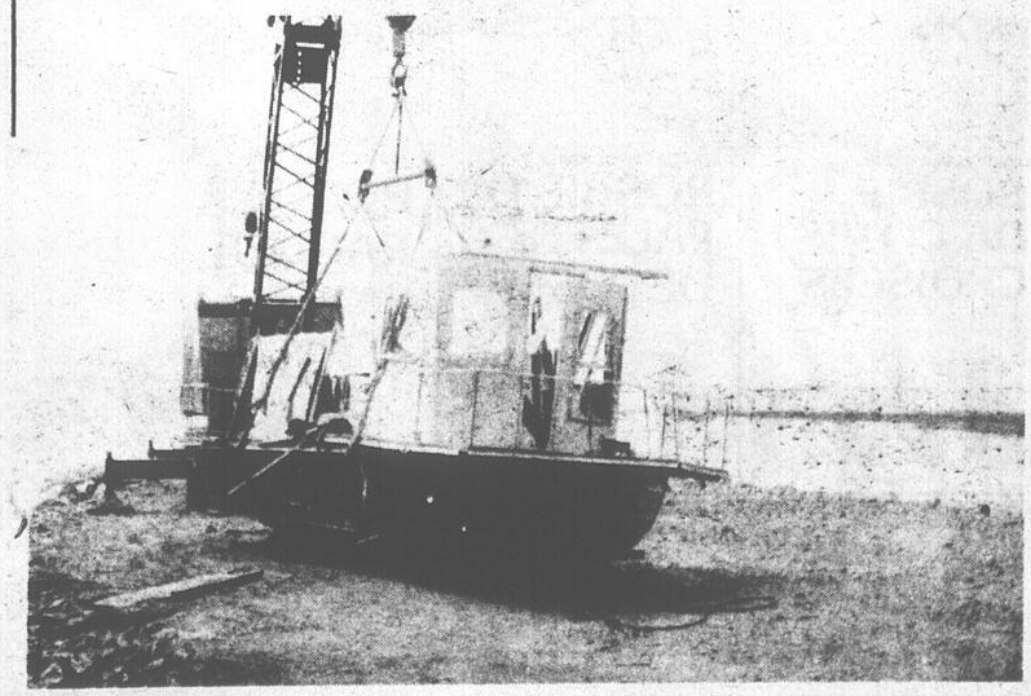

Récemment, dans les eaux du Lac Saint-Pierre, on repêchait ce bateau qui s'était échoué, il y a maintenant trois semaines. Grâce à la collaboration de M. Paul-Emile Caron et son équipe de Louiseville Générales Entreprises, le bateau a pu être ramené à l'entrée de la Rivière du Loup, où le propriétaire, M. Raymond Asselin de Val Belair, sera en mesure de le faire remorquer jusqu'à Québec.
(Photo c.g.)

TABAGIE
GÉRARD LESAGE
Revues — Journaux
Cadeaux — Chocolat

NOTRE CAFÉ,
FRAIS ET BON

Le seul dépositaire dans la région des fameux poêles Findlay de Châtelaine

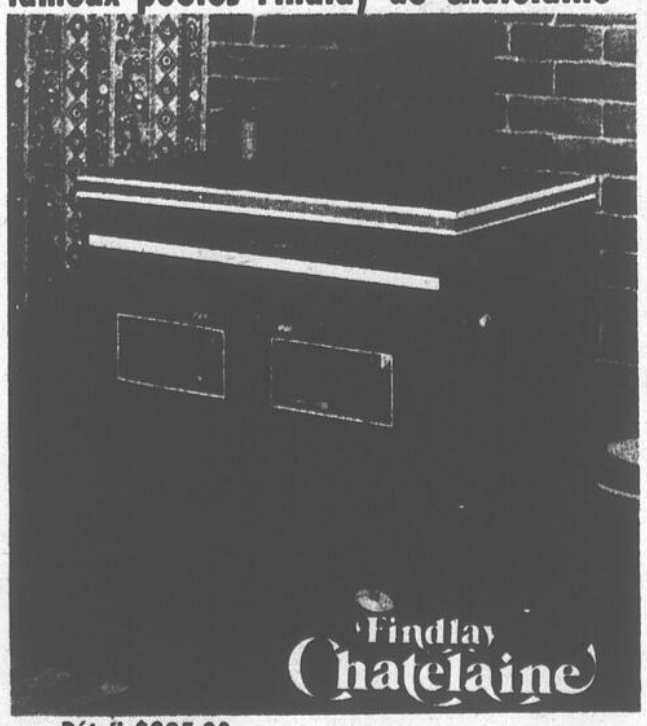

Détail $895.00
spécial
jusqu'au 15 août
$749.00

- plan de cuisson très pratique
- le foyer se charge en façade et peut recevoir des bûches de 25 po.
- réglage thermostatique

QUINCAILLERIE
Paul Lacourse & Fils Inc.
97 St-Laurent, Maskinongé, 227-4555

METRO

PROFITEZ-EN VENTE BOEUF

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 4 AOÛT 1979

NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS

***ROSBIF DE PALETTE**
coupe ordinaire
lb **1.18**

***BIFTECK DE CÔTES**
lb **3.08**

BOEUF HACHÉ
mi-maigre
lb **1.98**

***ROSBIF DE CÔTES CROISÉES**
lb **1.58**

***ROSBIF DE PALETTE DÉSOSSÉ**
lb **1.68**

***BOEUF À RAGOÛT**
désossé
lb **1.98**

***BIFTECK DE PALETTE**
coupe ordinaire bon pour B.B.Q.
lb **1.38**

SAUCISSON BOLOGNE
morceau 2 lb et plus (907 g)
METRO RICHELIEU lb **1.09**

SAUCISSES PORC/BOEUF
BOEUF MÉRITE lb (454 g) **1.35**

ROULÉS AUX OEUFS
viande avec sauce
WONG WING 24 oz (680 g) **1.89**

SAUCISSES
fumées
METRO RICHELIEU 1 lb (454 g) **1.28**

BOEUF FUMÉ
tranché
HER-PAK 2 oz (57 g) **3/1.69**

SAUCISSON PEPPERONI OU SALAMI
tranché
HER-PAK 4 oz (113 g) **.89**

BOEUF FUMÉ PASTRAMI
tranché
HER-PAK SUPREME 4 oz (113 g) **1.69**

BACON SANS COUENNE
MAPLE LEAF 1 lb (454 g) **1.59**

JAMBON CUIT TRANCHÉ
MAPLE LEAF 6 oz (170 g) **1.38**

SOC DE PORC ROULÉ fumé
METRO RICHELIEU
lb **1.79**

* COUPES PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE A

DÉTERSIF EN POUDRE
TIDE
6 litres
2.78

MACÉDOINE
METRO RICHELIEU
Canada choix,
bte 19 oz 540 ml **3/1.00**

AMPOULES G.E.
BEST BUY
40, 60, 100 watts
Paquet 2s **.58**

CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ
bocal 10 oz — 352 g
4.88

MARGARINE MOLLE FLEISCHMANN
format jumelé 2/8 oz
(disponible au Québec seulement)
1.18

VINAIGRE BLANC
CANADA
cont. 128 oz 3.64 l **1.17**

CRÈME GLACÉE
METRO RICHELIEU
saveurs variées,

carton 2 litres
.99

BREUVAGE
ALLEN'S
saveurs variées,
48 oz — 1.36 l **2/1.00**

BRIQUETTES
KINGSFORD
10 lb **1.89**

PAPIER DE TOILETTE
METRO RICHELIEU
ass. paquet 4 rouleaux
.98

NOURRITURE POUR CHATS
9 Lives saveurs variées,
bte 6.5 oz **4/.89**

EAU MINÉRALE
METRO RICHELIEU
750 ml **.38**

JUS FBI
orange sucré ou non
ou jus pamplemousse
64 oz — 1.8 l
1.18

EAU DE JAVEL
concentré
LAVO
128 oz 3.64 l **.88**

CRISTAUX
QUENCH
saveurs variées,
4 env. de 99 g **.88**

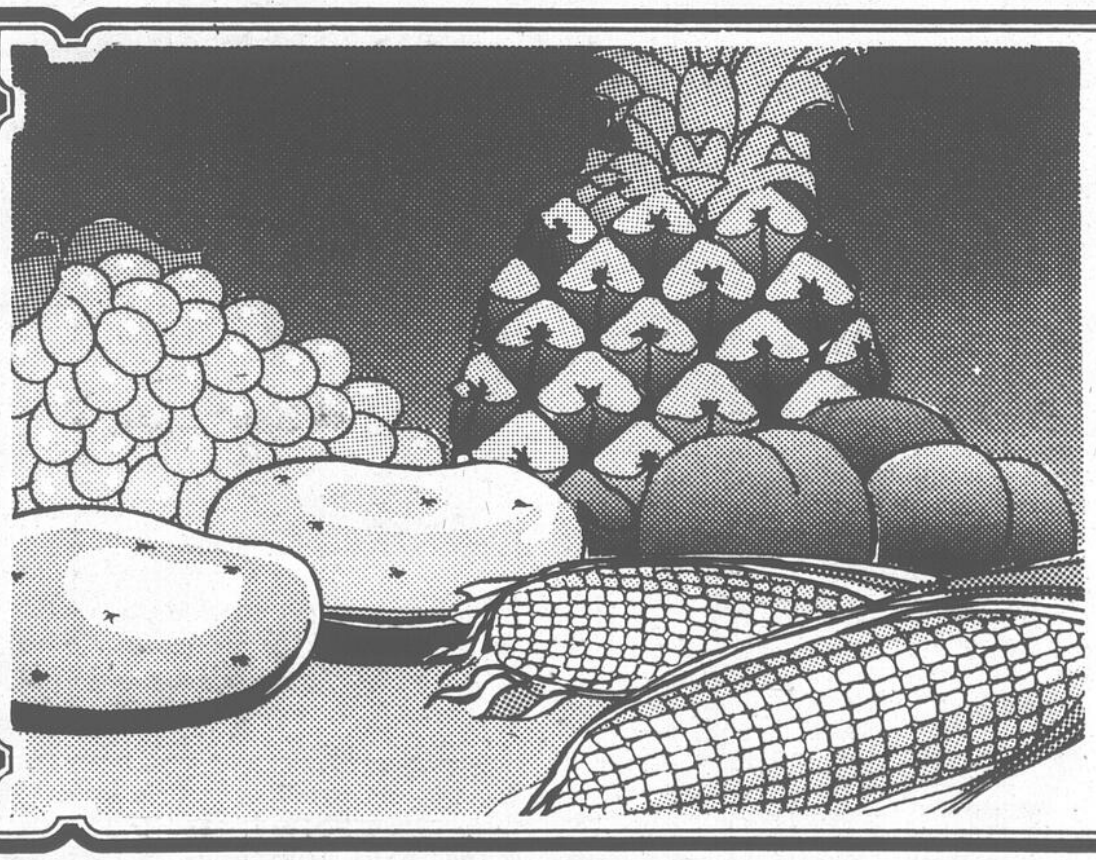

BLÉ D'INDE EN ÉPIS
jeune et tendre
culture locale
douz. **.88**

RAISINS VERTS SANS PÉPIN
de californie
produit des États-Unis
cat. Canada No 1
lb **.88**

NECTARINES
de Californie gr. 70
produit des États-Unis
lb **.48**

POMMES DE TERRE NOUVELLES
cat. Canada No 1
10 lb **.88**

ANANAS "DÔLE"
produit de l'Honduras
(gros fruit) gr. 10
ch **.99**

BISCUITS
350 g **.69**
LIDO GOGLU 800 g **1.25**

MARGARINE RÉGULIÈRE PARKAY
(disponible au Québec seulement) 2 lb **1.58**

GÂTEAUX STUART ASS.
bte 6s **1.19**

HUILE DE MAÏS MAZOLA
1 litre **1.99**

BRETZEL
Capitaine Bon Sel.
TOURNÉS OU BAGUETTES 250 g **.59**

MAÏS EN CRÈME
Canada choix.
METRO RICHELIEU 10 oz — 284 ml **.29**

PAIN DE VIANDE
BOVRIL 12 oz — 340 g **1.28**

ALIMENTS SURGELÉS

LIMONADE BLANCHE CONCENTRÉE
SUN SQUEEZE
12 oz
3/1.00

GAUFRES JUMBO
10 oz babeurre, bleuets, pomme/cannelle ou régulière
AUNT JEMIMA **.69**

FRAISES TRANCHÉES
Canada choix.
FRASER VALE 15 oz **.89**

FILETS DE MORUE INDIVIDUELS
HIGH LINER 14 oz **1.79**

WONG WING
riz frit au poulet — roulés aux oeufs à la viande
12 oz **.99**

TARTINADE
caramel, sucre, fudge
GRENACHE 907 g **1.29**

CONFITURE
aux fraises Kraft
24 oz — 682 ml **1.89**

CÉRÉALES SHREDDIES WHEAT
NABISCO 300 g **.57**

OLIVES NOIRES
EARLY CALIF COLOSSALES, 14 oz 398 ml **.79**

BISCUITS
guimauve et gelée,
McCORMICK'S 300 g **1.09**

POUDING
saveurs variées,
paquet 4 btes 5 oz
DEL MONTE **1.08**

POIS VERTS
No. 2 Canada choix.
IDÉAL bte 19 oz — 540 ml **.69**

BEAUTÉ SANTÉ

PÂTE DENTIFRICE
AIM
tube 100 ml
.89

SERVIETTES DE TABLE IMPRIMÉS
SCOTT 180s **1.29**

SERVIETTES DE TABLE
METRO RICHELIEU ass. 240s **1.19**

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
METRO RICHELIEU ass. paquet 2 rouleaux **1.09**

INSECTICIDE
pour potager
RAID 454 g **2.79**

DÉTERGENT LIQUIDE
IVORY 32 oz - 909 ml **1.49**

ADOUCISSEUR DE TISSUS
DOWNY 2 litres **1.99**

POÊLE
double 10 x 17
HIBACHI ch. **7.49**

METRO

Suite de la page 2

Holsteins

Pour le titre de championne junior et de grande championne, il s'agit de deux bêtes présentées par M. Laurent Lambert de Louiseville. La championne junior de réserve et la grande championne de réserve sont la propriété de M. André Lebeau de Maskinongé, qui s'est vu décerné la bannière de meilleur éleveur et du meilleur exposant.

Le grand champion appartient à M. Claude Montour de Yamachiche tandis que le grand champion de réserve est la propriété de M. Louis Desaulniers de Saint-Boniface.

Moutons

Dans la catégorie Dorset, le grand champion et la grande championne sont tous deux la propriété de M. Gilles Duhaime de Saint-Barnabé Nord. Dans la catégorie Hampshire le grand champion appartient à M. André Gélinas de Saint-Barnabé Nord et la grande championne à Mme Louis Laberge de Danville.

Le grand champion et la grande championne, dans la catégorie cheviot sont la propriété de M. Côme Gélinas de Saint-Barnabé Nord. Dans la catégorie Buffolk, le grand champion appartient également à M. Côme Gélinas et la grande championne à M. Rémi Gélinas, de Saint-Barnabé Nord.

Le grand champion et la grande championne de la catégorie Oxford ce sont des bêtes appartenant à M. Rémi Gélinas qui ont décroché la palme.

L'artisanat était à l'honneur lors de cette 6e exposition. Cette année, 51 exposants ont participé et l'on pouvait admirer de très belles pièces de leurs confections.

Le concours de tire de 4 x 4 a attiré à lui seul un nombre important de visiteurs. Une piste avait été aménagée et plusieurs prix intéressants étaient décernés aux gagnants.

Au tir de tracteurs comme pour les 4 x 4, deux catégories étaient au programme, soit stock et modifiées.

A chaque année, la parade des champions attire toujours de nombreux connaisseurs. Cette année n'a pas fait exception et les gens ont pu admirer de très beaux spécimens.

Sur l'estrade d'honneur, lors de la parade des champions l'on pouvait voir notamment M. Paul Massicotte, président de l'Expo, qui semble très satisfait et avec raison.

Ça coulait!

Jeudi dernier, soit le 26 juillet, une clinique de sang était organisée aux Galeries Louiseville et plusieurs donneurs ont répondu à l'appel de la Croix-Rouge locale. Sur la photo, dans l'ordre, Mme Jacqueline Hamelin des Galeries, M. Gaston Casaubon, responsable de la collecte, Mme Mimi Grace, organisatrice de collectes pour l'est du Québec et garde Johanne Fortin, veillant sur "son" patient, M. Paul-Emile Lacoursière qui, soit dit en passant, est encore bien en vie et tout heureux d'avoir participé à cette oeuvre humanitaire. La collecte fut donc un succès à "100 pour 100"...

Photo J.-P.P.

Selon la C.E.C.C.

Le gouvernement canadien doit faire davantage pour les réfugiés

Le gouvernement canadien devrait accélérer et simplifier le processus d'admission des réfugiés au Canada, prévoir un personnel suffisant pour accueillir les réfugiés de façon chaleureuse ici au Canada et outre-mer, et il devrait finalement offrir une aide accrue aux pays qui reçoivent, abritent et offrent de la nourriture aux réfugiés.

Voilà ce qui se dégage d'un télégramme que Mgr Aloysius Ambrozic, président de la Commission épiscopale pour les migrations et le tourisme de la Conférence des évêques catholiques du Canada (C.E.C.C.) vient de faire parvenir aux Honorables Flora MacDonald et Ronald Atkey, respectivement Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et Ministre de l'Emploi et de l'Immigration du gouvernement canadien.

Félicitations

Mgr Ambrozic félicite le gouvernement canadien pour les efforts déjà fournis en vue de venir en aide aux réfugiés indochinois. Est-il nécessaire de souligner que, dans un communiqué en date du 21 juin dernier, les Honorables MacDonald et Atkey faisaient part à la population canadienne pour le contingentement de réserve de 2,000 personnes pour des cas d'urgence allait être utilisé pour les réfugiés indochinois et qu'il allait même être porté de 2,000 à 3,000, portant ainsi à 11,000 le total des réfugiés accueillis au Canada en 1979 dans le cadre du programme gouvernemental pour les réfugiés. Le gouvernement canadien s'est aussi engagé à jouer un rôle diplomatique actif en vue de trouver des solutions à long terme face à ce problème.

Nombre plus élevé

Le Président de la Commission juge cependant que le nombre de réfugiés accueillis au Canada devrait être plus élevé, d'autant plus que des centaines de groupes locaux et de paroisses attendent depuis plusieurs mois l'arrivée de réfugiés qu'ils veulent parrainer.

Brochure

C'est dans ce contexte que la Commission pour les migrations et le tourisme de la C.E.C.C. vient de publier une brochure de 27 pages sur les orientations et suggestions concernant l'aide aux réfugiés, voulant ainsi venir en aide aux paroisses et aux groupes locaux qui veulent parrainer des réfugiés.

Les Optimistes aux Expos

Dimanche dernier, grâce au club Optimiste de Louiseville, près de 90 jeunes ont pu se rendre au Stade Olympique, voir évoluer les Expos. Il s'agissait de la journée spéciale des clubs Optimistes et pour Louiseville, le responsable était M. Gilles Olivier.

(Photo C.G)

Me MARIO LEMAY

désire annoncer à la population de St-Alexis-des-Monts et de la région l'ouverture de son étude de notaire le 15 août prochain à l'adresse suivante:

141 rue Clément
St-Alexis-des-Monts
tél: bureau 265-3120
résidence 265-2002

BOUCHERIE STE-MARIE
(autrefois Boucherie Louiseville)
Nouvelle administration: Mme Louise Landry

551 Ste-Marie
Louiseville, 228-5985

Mario Gerbeau, boucher
22 ans d'expérience

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX EN MAGASIN

Boeuf pour congélateur

Ouvert le samedi jusqu'à 5 hres
Désormais fermé le lundi

Notre réputation est votre protection

Avec l'adoption du règlement 191

La paroisse veut un service d'aqueduc "bien à elle"

par Jean-Paul Plante

La paroisse Saint-Antoine-de-la-Rvière-du-Loup (Louiseville-paroisse) est décidée plus que jamais à avoir son propre réseau d'aqueduc et l'adoption récente du règlement 191 en donne une preuve évidente, car ledit règlement a pour but de mettre sur pied un réseau d'aqueduc "bien à elle" et déjà, diverses procédures sont en marche pour la réalisation de ce projet.

Tous savent maintenant que la paroisse agit de la sorte suite à de nombreuses études qui ont été faites sur la façon de fonctionner du service d'eau de la ville de Louiseville, qui fournit le précieux liquide aux résidents de la paroisse et tous savent également que la dernière hausse du tarif qu'imposait la ville, il y a plusieurs mois maintenant, a vu Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup apporter son opposition, tout comme les municipalités de Sainte-Anne-de-Yamachiche et Sainte-Ursule; ce qui a amené une audition publique qui fut tenue par les SPE et dont la dernière journée où les parties ont pu se faire entendre a été le 11 juillet.

M. Paul-Emile Caron.
Maire de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Les "attendus"

Dans les "attendus" du règlement portant le numéro 191, la paroisse stipule qu'il est devenu nécessaire pour elle de municipaliser le service d'aqueduc *pour le bien commun de ses contribuables et pour le développement de ladite municipalité*. La paroisse mentionne également qu'elle possède des conduites d'aqueduc sur son territoire et qu'elle a informé la ville, par résolution, adoptée le 9 avril dernier des intentions du conseil d'acquérir *de gré à gré ou par expropriation les parties du réseau de l'aqueduc ne lui appartenant pas, situées sur son territoire*. Un avis de motion pour l'adoption du R-191 avait été donné le 19 juin dernier.

Que dit le R-191?

Que dit le règlement 191? A l'article 11, il se lit comme suit: *Par le présent règlement, la Corporation municipale de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup établit un système d'aqueduc à l'intérieur de son territoire, en vue de desservir ses contribuables*. Il est également fait mention que la paroisse pourra acquérir, de gré à gré ou par expropriation, tout réseau ou partie(s) de réseau(x) système(s) ou tuyaux d'aqueduc situés à l'intérieur de son territoire; que les dépenses devant être encourues et qui sont relatives au règlement seront payées à même les revenus de la présente année ou à même le surplus accumulé du fonds général aux états financiers au 31 décembre 1978.

Au gouvernement

Le règlement 191 a été soumis au ministère des Affaires municipales du Québec, de même qu'à la Commission municipale et aux Services de Protection de l'Environnement et ce, pour approbation.

Promesse de vente

Par ailleurs, la paroisse a également résolu à l'unanimité de demander à MM. Florent Saint-Yves et Gérard Lessard, deux lotisseurs, de lui signer une promesse de vente des rues et des services municipaux concernant leurs développements domiciliaires, pour la somme nominale de $1. Le conseil de la paroisse prendrait possession des services municipaux d'aqueduc et d'égout au fur et à mesure que les conduites seraient enfouies.

Comme on peut le constater, la paroisse entend bien diriger son propre réseau et nul doute que ses représentants ne ménageront pas leurs efforts pour prendre possession du réseau d'aqueduc qui est situé sur son territoire.

Pour ce qui est de la ville, on attend toujours la réponse des SPE, suite à l'audition du 11 juillet, avant d'apporter tout commentaire, et cette réponse devrait nécessiter quelques mois.

C'est donc un dossier à suivre de près et nous pouvons affirmer que les prochains mois seront sans doute fertiles en émotions de toutes sortes.

Sur le vif

Motocycliste blessé gravement

Un motocycliste de Shawinigan-Sud, Guy Boisclair, demeurant sur la 126e rue, a subi des blessures graves lors d'une collision avec une automobile que conduisait M. Michel Diamond de Saint-Paulin. Le tout s'est produit le 23 juillet dernier, dans le rang Saint-Joseph à Saint-Alexis-des-Monts, à 10 heures 45.

Le jeune Boisclair souffre de plusieurs fractures tandis que Mlle Carole Saint-Pierre de Fabreville, qui accompagnait le motocycliste, subissait également des blessures mais de moindre importance, qui nécessitèrent son hospitalisation à l'hôpital Comtois de Louiseville. La Sûreté du Québec, détachement de Louiseville eut à constater cet accident.

Festival du Vieux Moulin

C'est les 10-11 et 12 août que se déroulera le festival du Vieux Moulin, à caractère régional, qui s'élabore sur les richesses du patrimoine mauricien. Il se veut un objet de promotion de notre culture, en faisant connaître les oeuvres de nos artistes et artisans. Ce festival est organisé par l'ensemble folklorique "La Valmongeoise" et durant ces trois journées, les visiteurs auront la possibilité d'acheter les pièces des exposants, les voir travailler sur place tandis que sur les deux scènes du festival, des spectacles seront présentés. C'est à ne pas manquer.

Ils iront à la Ronde

Grâce à la collaboration de la Caisse Populaire de l'endroit, les jeunes de Saint-Edouard, âgés de 6 à 16 ans, pourront profiter d'un voyage de plaisir à la Ronde, le 13 août prochain. Il n'en coûte rien pour ce périple, ni pour le voyage ni pour le dîner et nul doute que la jeunesse de Saint-Edouard sautera sur cette opportunité en or. Bon voyage et amusez-vous bien!

M. Bertrand à l'AIPSE

M. Marcel Bertrand, un Louisevillien qui occupe la direction du Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada à Shawinigan, était nommé récemment représentant canadien sur l'exécutif international de l'Association internationale du personnel de la sécurité d'emploi pour 1979-80.

M. Bertrand fera également partie du comité des finances au sein de l'association qui groupe plus de 30,000 membres répartis dans 70 pays dont 850 au Québec. L'AIPSE a pour but d'aider ses membres à devenir plus professionnel dans leur travail et les gens qui en font partie sont des travailleurs des domaines du bien-être social, de l'assurance-chômage, de l'emploi, etc. *L'Echo* félicite donc ce Louisevillien pour sa nomination et, connaissant la détermination et le dynamisme de M. Bertrand, nous sommes assurés qu'il aura une année bien remplie et qu'il saura mener à bien les tâches qui lui seront confiées.

A surveiller

Nous en avons déjà fait mention dans cette chronique mais nous croyons qu'il faut y revenir: les automobilistes qui empruntent la 6e avenue Choisy, direction sud, doivent se surveiller de très près car ceux qui circulent sur la 2e rue, direction est-ouest, *oublient* très souvent qu'il y a un arrêt obligatoire (STOP) aux intersections 2e rue-6e avenue Choisy. L'avenue Choisy ne présente aucun arrêt mais les habitués se font un devoir de ralentir considérablement et même d'arrêter parfois pour éviter d'être heurtés par ceux qui ne "voient pas" le signal d'arrêt sur la 2e rue. Donc, si vous y circulez, usez de la plus grande prudence car vous risquez de voir apparaître une auto ou une moto dont le conducteur n'aura "pas vu" le panneau d'arrêt. Vaut mieux prévenir que guérir...

Le carnet mondain

par lisette leblanc-landry

Merci Soeur Yvette Désilets
Merci Soeur Luce Giguère

Ceux qui s'occupent d'enseignement, d'éducation, les parents qui ont des enfants à la Polyvalente l'Escale, les Filles d'Isabelle, etc. tous ces gens connaissent Soeur Yvette Désilets qui était Principal-Adjointe à la Polyvalente et tous ceux-ci comme moi viennent lui dire du fond du coeur **MERCI** pour son travail inlassable, pour son dévouement, pour sa justice, pour son entregent et que dire encore de cette personnalité si attachante qui nous quittera bientôt après un séjour de dix ans parmi nous. Nous avons été chanceux et votre souvenir demeurera... Revenez nous voir souvent.

J'aimerais adresser aussi un même **MERCI** à Soeur Luce Giguère qui a oeuvré 25 ans au Centre Hospitalier Comtois, c'est-à-dire depuis son ouverture. Que de dévouement auprès des malades, de nos malades, que de compréhension, que de renoncement auprès de ceux qui souffraient durant un quart de siècle. Nous avons été privilégiés de vous avoir parmi nous aussi longtemps. Que Dieu vous rende tout le bien que vous avez fait à Louiseville. Ceux qui vous ont connue garderont un très bon souvenir de vous et nous vous disons bienvenue chez-vous à Louiseville lorsque bon vous semblera d'y revenir.

Mariages

Samedi, le 4 août, à 15h00 aura lieu le mariage de Pierre-Yvon Boisvert, fils de Gilles Boisvert et de Jeannine Lacoursière de St-Ignace et de Carole Cyr, fille de Gérard Cyr et de Adélia Landry de notre paroisse.

Samedi, le 4 août, à 16h00 aura lieu le mariage de Michel Leclerc, fils de François Leclerc et de Claire Lacoste de Ste-Thérèse de Blainville et de Lina Bellemare, fille de Réal Bellemare et de Simone Chevalier de notre paroisse.

Meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux!

Pensée

Cette semaine j'ai pensé vous faire part d'une prière que disait chaque jour un grand acteur que nous venons de perdre dans la personne de JOHN WAYNE le DUKE comme on l'appelait. Cette prière lui avait été enseignée par son père quand il était petit garçon et comme il était un homme profondément religieux, sa fille Aissa nous a fait connaître cette magnifique prière:

Merci, mon Dieu de ce que tu me donnes... du présent de la vie que tu me fais... je l'accepte humblement, en homme, en être humain, mais je te promets, mon Dieu, que ce présent, je le ferai grandir comme un arbre pour qu'il porte des fruits tellement beaux, tellement lourds, que ma famille, que mes amis, que mon pays pourront s'en nourrir...

Mon Dieu, rends-moi digne du présent de la vie... Libère-moi de la crainte, du mal, de la peur de vivre, libère-moi pour que je puisse mieux te servir en tout temps, en tous lieux, en toutes saisons, ici, comme à l'étranger, te servir pour te remercier du cadeau de la vie... Aide-moi à atteindre l'arbre de mes rêves, aide-moi à être heureux, à rendre les autres heureux... Détache-moi de tout ce que tu juges sale, vil et empreint de mal... Détache-moi même si j'ai mal...

Mon Dieu, je te respecterai, je t'aimerai encore plus en ce jour pour te remercier du présent de la vie.

AMEN

Sur ce mot, à la semaine prochaine L.L.L.

Ghislain Deschênes

ALCAN
et
Ghislain Deschênes
gage de satisfaction

Produits de bâtiment Alcan

- auvents de fibre de verre et aluminium
- rampes • portes • fenêtres
- revêtements Alcan

GHISLAIN DESCHENES ALUMINIUM

621 boulevard Est.....228-3474
Louiseville.....228-2954
St-Alexis-des-Monts.....265-2827

Saint-Justin

Transaction

M. Claude Milot a récemment vendu sa maison mobile à M. Michel St-Onge de Louiseville, qui y est déménagé. Pour sa part, M. Milot s'est acheté une propriété à Louiseville où il réside depuis peu.

Déménagement

M. et Mme Yvon Clément sont maintenant déménagés dans leur nouvelle demeure sur la rue Gérin.

Asphaltage

On a complété l'asphaltage de la rue Duchesnay, du village à la gare. Les côtes de Ste-Ursule ont également reçu le même traitement.

Séance du conseil

Lundi soir prochain, 6 août, le Conseil Municipal tiendra sa session mensuelle. On prévoit une forte assistance à cette réunion puisqu'il sera sûrement question de l'Habitat. Les partisans et adversaires du projet iront sûrement expliquer leurs points de vue, mais la décision finale appartient à nos édiles.

Naissances

Marie, Jacinthe, Caroline, née le 20 juin, fille de M. et Mme Jacques Fleury (Mariette Lebeau) baptisée dimanche, le 22 juillet. Parrain: Yvon Fleury, marraine: Lyne Fleury.

Joseph, Pierre, Michel né le 30 juin, fils de M. et Mme Pierre Lafrenière (Pierrette Dauphin) qui fut baptisé le 29 juillet. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Lafrenière.

Balle-lente féminine

Rapport des parties de mercredi 11 juillet

La première partie opposait Provibec et Gemo qui ont joué un match nul de 6 à 6. Les étoiles de Gemo ont été Sylvie Caumartin et France Lefebvre avec un circuit et 1 coup sûr chacune. L'étoile de Provibec Carole Lebeau a frappé 1 coup sûr et a produit 2 points à son équipe.

Dans la deuxième partie, Gemo s'est incliné 8 à 0 devant les Chevaliers de Colomb. L'étoile des gagnantes, Jocelyne Plante a frappé 1 coup de 3 buts, 1 coup sûr et a produit 2 points. L'étoile des perdantes a été Johanne Pâquet avec 1 coup de 3 buts et 1 coup sûr.

La troisième partie était une reprise du 27 juin et Provibec et Chevaliers de Colomb se rencontraient. Le compte final a été 12 à 2 en faveur des Chevaliers de Colomb les plaçant ainsi au premier rang du classement. L'étoile des gagnantes a été Monique Lafrenière avec 2 coups sûrs en plus de produire 2 points. L'étoile des perdantes, Carole Lebeau, a frappé 3 fois en lieu sûr.

Classement	P	P	P	P
Chevaliers (	12	7	2	16
Provibec	12	6	2	14
Gemo	12	2	2	6

Frappeuses

Claudette Gagnon 487
Carole Lebeau 452
Sylvie Caumartin 441
Renée Caumartin 416
Jocelyne Plante 387

Jeunesse récrée-toi c'est ton été...

Nous remercions nos jeunes d'avoir participé en si grand nombre à notre concours. Il a fallu que le jeune trouve un nom original pour nos 2 clowns, et notre gagnante a été Marie-Andrée Lajoie qui a baptisé ces clowns: Barbouillé et Ratatouille.

N'oublions pas que toutes les semaines, le mercredi après-midi il y a joute de baseball au terrain.

Pour la semaine prochaine, nous prévoyons du théâtre pour les jeunes de 9 ans et plus, tous les jeudis après-midi débutant le 19 juillet.

Merci!

Les moniteurs

Saint-Barnabé

par mme marie-berthe héroux

Tournoi de fers Optimiste

Si tu résides ici et si tu es âgé de 16 à 99 ans, c'est pour toi le tournoi. En plein air sur le terrain de l'expo du 6 au 11 août, tu peux t'inscrire d'ici au 3 août chez Aurèle Boisvert ou René Bourassa 264-2105 ou 264-5472. Fais vite, on a besoin de toi comme tu as besoin de nous pour te détendre.

Karine est baptisée

Un deuxième enfant pour André et Pierrette Gélinas né le 8 juin, fut baptisé dimanche, le 27 juillet, par l'abbé Fernand Caron. M. et Mme Gilles Lacerte (Francine Lacombe) d'Yamachiche furent parrain et marraine.

Pour souligner cet événement une réception regroupe une trentaine de personnes venant des familles Lacombe et Gélinas.

Félicitations!

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM

Sainte-Ursule

par mme jean-paul baril

Nouvelle municipale

Suite à des plaintes faites auprès du Conseil Municipal de Ste-Ursule par des contribuables, un règlement portant le numéro 251 a été adopté le 23 mai dernier, concernant les chiens errants et dangereux.

De ce règlement, 2 articles sont très importants.

L'article 3 dit ceci: toute personne qui est propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien dans les limites du territoire de la municipalité de Ste-Ursule, devra tenir son chien attaché; il devra l'empêcher de le laisser errer libre ou sans son maître ou autres personnes qui en prennent soin.

L'article 4 dit ceci:

La Corporation Municipale de Ste-Ursule nommera par résolution un officier pour les fins du présent règlement, et ce dernier sera autorisé à abattre tout chien errant, non muselé et considéré dangereux par cet officier. Nous pensons qu'il serait bon que tous les contribuables soient informés de cette procédure qui touche particulièrement tous les possesseurs de chiens.

Décès

Soeur Marius, des Soeurs de la Providence, née Alice Leblanc, fille de feu Joseph Leblanc, décédée à Montréal. C'était la soeur de Mme Edouard Baril.

Service d'accueil garde paroissiale

Samedi le 4 août à 7.30 h. p.m.: Jean-Marie Thisdel — Gilles Gagnon. Dimanche le 5 août à 8.00 h. a.m.: Paul St-Louis — Mario Branchaud, 10.00 h. a.m.: Aurélien Lessard — Sylvain Lessard.

Saint-Édouard

par Julienne Lemay

Naissance

Le 9 juillet, un fils à Carole et Gaétan Beauregard.

Jeunesse Canada

Au projet Jeunesse Canada au Travail pour la semaine de la sécurité, nous avons eu la visite des ambulanciers, Michel Léveillée, et de la Sûreté du Québec. Nous tenons à les remercier de leurs présences. Les jeunes et les moins jeunes ont beaucoup apprécié leurs bon conseils.

Saint-Léon

par charlemagne deschesnes

Mariage:

Il y a projet de mariage entre: Michel Deschesnes, fils de Bernardin Deschesnes et de Adrienne Lambert et Francine Fréchette, fille de Marcius Fréchette et de Huguette Piché de la paroisse de St-Edouard.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 4 août, à 4 heures, en l'église St-Edouard.

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux!

Baptême — Gélinas

Le 15 juillet, avait lieu le baptême de Joseph, Normand, Sébastien Gélinas, né le 7 juin, enfant de M. et Mme Roger Gélinas (Carmelle Savard). Parrain et marraine: M. et Mme Normand Lamy (Pauline Gélinas) oncle et tante de l'enfant. Porteuse: La mère du bébé.

Il y eut réception à la demeure des parents. Félicitations!

Bon voyage

Nous souhaitons un heureux et fructueux voyage à Renée-Claude et à Marie-Martine Boileau qui passent leurs vacances au camp Ocomto en Ontario pour perfectionner leur anglais.

De la part de leurs parents: M. et Mme Germain Boileau, de leurs grands-parents: M. et Mme Rodolphe Coulombe et de leur cousine Isabelle Coulombe.

A toutes deux nous leur offrons nos meilleurs voeux de succès dans le perfectionnement d'une seconde langue et nous leur souhaitons un joyeux retour.

Saint-Paulin

par réal u. guimond

Bénédiction de la manufacture de Couvre-Lits, Décor Jacques Ltée

M. Antonio Yanakis, membre du Parlement Fédéral, M. Yvon Picotte membre de l'assemblée nationale, M. le maire Edouard Lacoursière et Mme la Mairesse de la paroisse de Saint-Paulin, M. le Pro-maire Aurèle Savard et son épouse représentant la municipalité de "Village" de Saint-Paulin et plus de cent soixante-quinze invités ont assisté à la bénédiction de l'Industrie Décor Jacques Ltée, cérémonie faite par M. le curé Joseph Gervais de Saint-Paulin. M. le curé nous a expliqué le sens religieux de cette cérémonie, après quoi les invités, au son de l'orgue défilaient pour pouvoir admirer les magnifiques couvre-lits qu'on y fabrique.

Ces couvre-lits seront distribués dans tout le Canada c'est donc dire que Décor Jacques Ltée fera connaître la municipalité *Ad usque ad mare*.

Au retour de la visite industrielle, les invités se sont retrouvés sur la terrasse de M. et Mme Jacques Chevalier où une fontaine remplie de vin froid pouvait rafraîchir les invités de leur enthousiasme.

Les invités ont ensuite été dirigés vers le gymnase de l'Ecole des Vallons, où un magnifique souper les attendait.

Il y eu discours de circonstance, par le Maître de Cérémonie Jean Jodoin, M. Jacques Chevalier fit connaître les différentes étapes de son commerce, MM. les députés ont fait les remerciements d'usage et M. Guimond représentant le maire Maurice Mayrand, actuellement hospitalisé, félicitait M. et Mme Jacques Chevalier pour l'essor important que Décor Jacques Ltée apportait à la municipalité.

Des plaques-souvenirs ont été remises à M. et Mme Joseph Lessard, les pionniers de l'industrie ainsi qu'à Mesdames Gisèle Chevalier et Fernande Plante, les deux contre-maîtresses de l'industrie. Sincères félicitations!

Les invités sont retournés Chez Décor Jacques Ltée pour la danse, et où les rafraîchissements étaient à l'honneur.

Tous se sont quittés emportant un précieux souvenir de ce dixième anniversaire et de cette bénédiction.

Mariage Côté-Samson

Entre Yves Côté, fils de Germain Côté et de Jacqueline Juneau de St-Paulin et Ester Samson, fille de Laurent Samson et de Yolande Philibert de Saint-Elie-de-Caxton. Les nouveaux époux habiteront Saint-Paulin. Sincères félicitations et beaucoup de bonheur aux nouveaux époux.

Aux touristes-visiteurs

Camping Belle Montagne, Lac Bergeron et les Chutes à Magnan. Bienvenue à St-Paulin et aux messes à l'église à 19 heures le samedi, et 10 heures le dimanche.

Servants pour la semaine

Mercredi le 1: Nancy Turner, André Rabouin et Josée Coulombe. Jeudi le 2, André Courchesne, Mario Courchesne et Maryse Plante, vendredi le 3, René Pelletier, Josée Bergeron et Julie Béland.

Garde paroissiale

5 août à 7 heures: C. Plante, Sylvie Leblanc, P. Marte et Nathalie Savard.

Bonne semaine à tous!

Être en forme...
une affaire
de coeur!
PARTICIPACTION
En forme...pour mieux vivre!

Pour le développement
de vos films photos couleurs
Le seul service 1 jour
à Louiseville
LAPOINTE PHOTO enr.
Apportez vos films avant 5 hres
ils seront prets
le lendemain a 5 hres.
SPÉCIAL
Film couleur
110-126
12 poses, Kodak
$1.25
110-126
20 poses, Kodak
$1.95
Pour un temps
limité seulement
LAPOINTE PHOTO enr.
256 St-Laurent, Louiseville, 228-4111

Sports

Organisation Loisirs 79:

Une foule d'activités pour nos jeunes

(C.G.) Pour une deuxième année consécutive, un porjet Jeunesse Canada au Travail a été mis sur pied et permettra ainsi aux jeunes de Louiseville de passer un été des plus agréables, puisqu'ils pourront profiter de loisirs spécialement organisés pour eux.

Cette année, les responsables du projet sont, dans l'ordre: Jacques Saint-Pierre, André Bareil, Alain Benoît, Yvan Beauregard, directeur, et Johanne Blais.

Photo C.G.

Récemment, un souper champêtre était organisé pour souligner le début des activités. Comme le démontre cette photo, les jeunes ont bien l'intention de participer et de plus, avaient profité de l'occasion pour revêtir leurs plus beaux atours

Photo C.G.

Cette année, le programme des activités demeure une fois de plus très varié. Jeux, voyages, piqueniques et randonnées en bicyclette sont prévus pour faire passer aux jeunes, un été inoubliable. La plupart des activités se dérouleront soit au Parc Caron, au Parc Dalcourt, au terrain de baseball ou à l'aréna lorsque la température ne permettra pas les jeux à l'extérieur. A cette occasion, l'artisanat de même que les cours de survie en forêt seront à l'honneur. Ces derniers pourront être mis en pratique par la suite car "Organisation Loisirs 79" a également mis à son programme, une fin de semaine de camping à Saint-Alexis-des-Monts.

La pratique de sports tel le soccer, le baseball, le tennis ainsi que le volley-ball occuperont aussi une place importante dans le déroulement des activités. L'opportunité sera également donnée aux jeunes de visiter plusieurs sites intéressants. Mais qu'il s'agisse d'une visite au zoo de Québec ou d'une course aux objets ici même à Louiseville, ils seront sûr de s'amuser ferme grace aux moniteurs qui se sont donnés pour but de les divertir. Durant tout l'été, et ce, du lundi au vendredi, les jeunes âgés de quatre ans et plus sont donc invités à venir se joindre à tout ce beau monde.

Les Giants de Saint-Alexis: Champions de la CBRM.

Conférence de baseball
Pour Saint-Alexis

Un autre Championnat

Les Giants de Saint-Alexis ont répété leur exploit de l'an dernier en remportant le Championnat de la Saison régulière dans la Conférence de Baseball Rural de la Mauricie. Cette fois-ci, ce n'est pas sans peine que les Giants ont raflé cet honneur.

En effet, les troupiers d'André Dubé ont dû batailler toute la saison devant les tenaces Docs de Saint-Boniface et ce sont ces mêmes Docs qu'ils ont vaincus pour mériter le titre. Les deux équipes étaient en première position lorsque Saint-Alexis est allé rendre visite au Saint-Boniface. Les Giants sont sortis vainqueurs du duel ce ne fut pas chose facile.

A la huitième manche, les Docs menaient 3 à 0 et ça sentait le champagne du côté du Saint-Boniface, d'autant plus que Gilles Blais, le lanceur des Docs, semblait encore en pleine possession de ses moyens et muselait les dangereux frappeurs du Saint-Alexis. Cependant, c'est mal connaitre les hommes d'André Dubé que de penser que ces derniers allaient tout abandonner avec encore deux manches à jouer.

En effet, les Giants ont encore une fois de plus rebondi et ont marqué huit points devant des Docs éberlués, qui n'en croyaient pas leurs yeux. Serge Michaud et Luc Damphousse, entre autres, ont sonné la charge. Donc une victoire de 8 à 3 et un autre championnat pour les Giants.

Les séries

Dimanche à 13.30 heures, les Giants entreprendront une dure série contre Saint-Etienne. Si on se rappelle, Saint-Alexis a éprouvé passablement de difficulté face aux dangereux cogneurs des Royaux. Une série 2 de 3 à suivre et déterminante pour les lanceurs des Giants. Un point encourageant, l'offensive du Saint-Alexis a tonné fort contre Saint-Etienne. Dans une autre série Yamachiche rendra visite au Saint-Boniface.

Luc Levasseur

POUR VENDRE
UN FRIGO
AUX ESKIMAUX?
Les petites annonces de l'Écho!

C'est le temps.
C'est le temps de faire le plein d'énergie.
Un simple appel suffit!

L'été, c'est le temps
de faire appel aux étudiants.
Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Marathon à Yamachiche

Résultats sommaires

10KM
1- Nicole Jobin
2- Nicole Beaudry
3- Renée Lapointe.

20KM
1- Claude Lafrenière
2- Marcel Pion
3- Michel Lajoie.

D'autres résultats et commentaires seront publiés dans la prochaine édition.

Heureux les gens actifs...
PARTICIPACTION
En forme...pour mieux vivre!

PIERRE LESAGE SERVICE
7 ans d'expérience
Technicien en réparation de:
laveuses, sécheuses, lave-vaisselle
Poêles et réfrigérateurs de toutes marques
291 Arseneault
Louiseville, 228-9321

MAURICIE

les jeux du québec

Présentation des témoignages de participation Alcan

Louiseville, le 7 juillet, 1979 — Monsieur Pierre Salette, remettait à de jeunes athlètes, au nom de la Société d'Electrolyse et de Chimie Alcan Ltée, un médaillon, en témoignage de participation aux Jeux du Québec de la région de la Mauricie.

Par ce geste, la Société Alcan désire témoigner son appui à l'une des principales manifestations sportives québécoises réservées aux amateurs et encourager ainsi la participation de toute la population aux différentes activités des Jeux du Québec régionaux.

La Société Alcan, à titre de commanditaire officiel de la Société des Jeux du Québec, tient à féliciter tous ceux qui prennent une part active aux différents programmes des Jeux du Québec régionaux; le maintien et l'amélioration de la condition physique constituent une des priorités auxquelles les Québécois doivent attacher une importance particulière. La gamme d'activités des Jeux du Québec régionaux est l'un des meilleurs cadres pour atteindre ce but et de plus, elle ouvre son éventail à toute la population du Québec.

L'Alcan aux Jeux du Québec, région Mauricie

La compagnie Alcan fournira pour les deux prochaines années, à tous les participants aux Jeux du Québec de la région Mauricie un magnifique médaillon en guise de témoignage de participation.

En effet, Monsieur Pierre Salette remettait, au nom de la Société Alcan, à Monsieur Michel Morissette, responsable des Jeux du Québec de la région, lesdits médaillons lors d'une rencontre qui se déroulait à Louiseville le 7 juillet dernier.

Ne se limitant pas à cette importante contribution, Alcan développera parallèlement un plan de promotion et d'information destiné à ses milliers d'employés pour les inciter à participer aux différents programmes des Jeux du Québec régionaux.

Fidèle à son idéologie, soit la participation massive des québécois à des événements sportifs, la grande famille des Jeux du Québec et spécialement les Jeux du Québec régionaux de la Mauricie reçoivent avec enthousiasme ces médaillons qui permettront de souligner la participation de tous.

Les Jeux du Québec régionaux de la Mauricie souhaitent la bienvenue à leur prestigieux commanditaire, la Société Alcan.

Présentation de la délégation mauricienne pour la finale provinciale

Comme vous le savez sans doute, nous sommes à l'aube de la Finale provinciale des Jeux du Québec et l'organisation régionale se fait un devoir de bien préparer la délégation qui représentera la région à St-Georges de Beauce en août prochain.

La présente est pour vous inviter à venir rencontrer ces athlètes et accompagnateurs, samedi le 28 juillet sur le M/S Jacques Cartier, à Trois-Rivières. L'embarquement se fera à 16:30 heures précises. Vous pourrez alors discuter et échanger avec les participants de la délégation mauricienne.

Au cours de ce "5 à 7", le Comité organisateur de Louiseville en profitera pour faire un bref bilan du passage de la Finale régionale dans les murs de la Ville Hôtesse de la Mauricie.

Donc, nous vous attendons, vous et votre escorte et nous espérons que vous saurez apprécier cette ballade sur le majestueux St-Laurent. Un léger goûter vous sera servi à cette occasion.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette activité, veuillez accepter mes cordiales salutations.

Michel Morissette
Jeux du Québec

La finale des Jeux et des retombées immédiates

Le passage de la Finale régionale dans la ville-hôtesse de la Mauricie n'aura pas été sans laisser de traces...

Nous n'avons qu'à penser à l'aménagement des terrains de tennis, du champ de tir à l'arc éclairé, des terrains de fers à cheval ainsi que la collaboration entre la municipalité et la Commission scolaire qui ont su collaborer à tout instant pour réaliser la Finale des Jeux.

De plus, le regroupement immédiat de plusieurs mouvements culturels débouchera peut-être dans un avenir rapproché, sur la formation d'un comité permanent pour les activités culturelles à Louiseville.

Aussi, la Finale régionale a été l'occasion de découvrir de nombreux talents locaux, tant au niveau de l'organisation de discipline qu'au niveau de différents comités. C'est une manne de bénévoles qui s'est révélée au Comité Intermunicipal des Loisirs de Louiseville.

Enfin, à travers les activités culturelles et sportives, on a pu constater que Louiseville avait les aménagements et les bénévoles requis pour mettre sur pied une activité d'envergure régionale et cela fait bon de sentir que Louiseville fait partie de la Mauricie car c'est une ville qui a été trop souvent délaissée par le reste de la région, tant au niveau des activités sportives que culturelles.

Louiseville a parlé...

Avec cette dernière édition estivale, la région a vu naître un second site de canot kayak à St-Alexis des Monts. Et cette naissance est dûe à l'initiative du Conseil municipal de l'endroit et au président du Comité des Loisirs, Monsieur Jean-Guy Poudrier.

Plusieurs projets flottent dans l'air pour la mise sur pied d'un club de canot à St-Alexis des Monts, c'est à suivre... tout comme le club de tir à l'arc à Louiseville...

On songe à Grand'Mère pour la finale régionale, hiver 1980

Dans son bulletin bimensuel, le Conseil des Loisirs de la Mauricie dévoilait le premier mai dernier, les dates officielles de la dix-huitième édition de la Finale régionale en Mauricie soit les 1-2-3 et 8-9-10 février 1980.

Toujours dans le but d'aider les municipalités à planifier d'avance la tenue des Jeux régionaux, le Conseil des Loisirs de la Mauricie étudie présentement un calendrier des prochaines Finales régionales, s'échelonnant jusqu'en 1984. Pour l'hiver 1980, la municipalité de Grand-Mère serait envisagée et bientôt, le Conseil des Loisirs entreprendra une démarche dans ce sens...

Le Service des Loisirs a délégué une représentante, samedi le 14 juillet, en la personne de Mlle Judith Giguère, responsable de la programmation, ce qui dénote un intérêt certain au programme des Jeux du Québec.

Donc Mollô au Centre-Mauricie...!

Ils étaient là!

Deux excellents sportifs qui n'ont pas raté de venir encourager la ligue Rurale durant la fin de semaine dernière. Il s'agit de MM. Réginald Baribeau et Roger Lincourt, des bonshommes qui "mangent" du baseball et qui ont toujours été des supporteurs fervents de l'équipe louisevillienne et pour la circonstance, des représentants de la LBRM.

Photo J.-P.P.

H.P.B. AUTO BODY

Henri-Paul Baribeau, prop.
Débosselage — Peinture
Travail garanti
— 20 ans d'expérience —

691 boul. Ouest, Louiseville
228-4358 bur.
228-3615 rés.

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE STE-URSULE, COMTÉ MASKINONGÉ

SAINTE-URSULE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire trésorier de la susdite municipalité que:

Des soumissions publiques sont demandées pour l'entretien des chemins d'hiver, saison 1979-80, sur une longueur d'environ 37 kilomètres (23.12 milles) dans les limites de la Paroisse de Ste-Ursule. En plus de l'entretien ordinaire, l'entrepreneur devra s'engager à sabler côtes et intersections, et en outre, sabler à la demande du Conseil et aussi souvent que le conseil le jugera à propos, la section du rang Fontarabie comprise entre le numéro civique 2680 et l'intersection de la route 350 et du rang Fontarabie (soit une longueur approximative de 1.65 mille).

Chaque soumission devra être accompagnée d'une liste fournissant des détails de l'équipement dont le soumissionnaire pourra disposer pour exécuter son travail.

Le soumissionnaire devra être en mesure de fournir à la Corporation toutes les garanties exigées concernant sa solvabilité, produire une police d'assurance responsabilité, être en règle avec la Commission des Accidents du Travail, et se conformer aux exigences demandées par le Conseil et le Ministère des Transports.

Les soumissions sous enveloppe cachetée et portant la mention "CHEMINS D'HIVER" seront reçues au bureau du secrétaire trésorier jusqu'à 17.00 hrs lundi le 6 août 1979, pour être ouvertes le même jour lors de la séance régulière du conseil municipal.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues

DONNÉ à Ste-Ursule, ce 13 juillet 1979

JEAN-PAUL BARIL
secrétaire trésorier
1700 St-François, Ste-Ursule.

N.B. La présente publication annule la publication antérieure du mercredi le 11 juillet concernant la demande de soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver pour la Corporation Municipale de Ste-Ursule.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ANTOINE DE LA RIVIÈRE DU LOUP

(Comté Maskinongé)

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné, par le soussigné, que La Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Antoine de la Rivière du Loup demande des soumissions séparées pour l'achat des matériaux suivants: aqueduc et égouts ainsi que pour l'exécution de travaux de voirie:

a) **AQUEDUC:** conduite, vanne d'arrêt, borne-fontaine, entrée de service;
b) **ÉGOÛT SANITAIRE:** Conduite P.V.C. et regard d'égoût;
c) **ÉGOÛT PLUVIAL:** Regard en tôle ondulée et puisard préfabriqué;
d) Exécution de travaux de voirie qui consiste à la préparation du lit pour pavage, nouveau développement suivant le règlement municipal no 193.

Les soumissions devront être aux prix unitaires présentées sur des formules préparées à cette fin et suivant le devis descriptif dont copies seront données aux soumissionnaires, et elles seront reçues sous enveloppes cachetées au bureau du secrétaire-trésorier portant la mention suivante: — "soumission règlement no 193" jusqu'à cinq (5) heures de l'après-midi, le vingt août 1979 pour être ouvertes le même jour lors d'une séance du Conseil Municipal qui sera tenue à huit (8) heures du soir, à 110 2ème Avenue, Louiseville.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions reçues et ne sera responsable d'aucune dépense, d'aucun frais faits en rapport avec la présente demande de soumissions.

Donné à St-Antoine de la Rivière du Loup;
(Louiseville Paroisse)
Ce 24ème jour du mois de juillet 1979;
Par: Catherine J. Mc Murray, sec.-trés. mun.

Balle-Molle St-Paulin

10 premiers frappeurs

	A	C	M
Jacques Guimond	13	10	.769
Luc Levasseur	24	16	.666
Germain Renière	24	16	.666
Jean Frappier	11	7	.636
Jean Bergeron	30	19	.633
Daniel Renière	28	17	.607
Denis Savard	10	6	.600
René Côté	27	16	.592
Guy Renière	29	15	.517
Paulin Bergeron	29	15	.517

Points produits

Guy Renière	20
Jean Bergeron	17
Jacques Pratte	17
Michel Courchesnes	17
Germain Renière	17
René Côté	16

Circuits

Jean Bergeron	5
Jean-Pierre Normand	3
Germain Renière	3
Denis Frappier	3

Triples

Michel Lacombe	3
Luc Levasseur	3
Claude Béland	2
Jacques Guimond	2
André Lemay	2
Michel Courchesnes	2
René Côté	2
Sylvain Damphousse	2
Paul Frappier	2

Doubles

Jean Bergeron	7
Michel Courchesnes	6
Germain Renière	6
Daniel Renière	5
Paulin Bergeron	5
Guy Renière	5
René Côté	5

Classement

	P	P	P	M
Denis Damphousse (Sportek)	8	8	01000	
Pierre Frappier (Hôtel Bo-Vallon)	6	4	2	.666
Marcel Frappier (Marché Métro)	8	4	4	.500
Viateur Plante (Garage Germain Leblanc)	9	4	5	.444
Daniel Plante (Bar 4 Coins)	9	4	5	.444
André Frappier	10	1	9	.100

Lanceurs

Denis Damphousse	7	0
Jacques Turner	4	2
Gaston Frappier	2	3
Viateur Plante	3	5
Michel Damphousse	1	3
Denis Frappier	0	7

Buts sur balles

Michel Leblanc	9
Guy Renière	8
Jean Bergeron	7
Jacques Picotte	6
Michel Courchesnes	5

Erreurs

André Frappier	9
Jean-Guy Leblanc	9
Claude Leblanc	8
Jules Picotte	8
Jacques Picotte	7
Denis Bastien	7
Julien Bergeron	7

Retraits sur trois prises

André Frappier	6
Jean-Marc Damphousse	5
Michel Lacombe	4

N.B.: Les séries éliminatoires débuteront mardi le 7 août. Les parties débuteront à 18.45 heures au lieu de 19.00 heures. Les deux équipes qui finiront en tête du classement se rendent en demi-finale. Les 4 autres clubs joueront le quart de finals.

Statisticien: Jocelyn Brodeur

Ligue Rurale de Balle-Molle Labatt

- Saint-Paulin prend les devants
- Saint-Edouard: Champion de la saison
- Jean-Denis Hamelin: Champion frappeur

Saint-Paulin gagne le double

Samedi après-midi, marquait les débuts de la semi-finale opposant Saint-Paulin et Sainte-Ursule. Saint-Paulin a remporté les deux premiers matchs de cette série 3 de 5 et ce par des scores de 8 à 4 et 16 à 8. Jacques Turner a remporté les deux joutes, officiant les quatorze manches. Jean Carle a perdu le premier match tandis que le revers allait au dossier de Michel Carle dans le second affrontement.

A l'offensive, Claude Béland et Luc Levasseur ont été les meilleurs pour Saint-Paulin avec chacun trois balles en lieu sûr lors de la première partie. Dans la seconde joute, Denis Frappier a cogné trois doubles et Luc Levasseur 1 double et 2 simples, pour s'avérer les plus productifs des gagnants. Claude Béland et Daniel Renière ont réussi chacun un circuit dans le second match.

Saint-Edouard: Champion

Les Barons de Saint-Edouard ont mérité le Championnat de la Saison régulière. Les Barons n'ont subi que trois défaites durant la campagne.

Dans une autre ordre, l'excellent lanceur Jean-Denis Hamelin en plus de se faire valoir au monticule, a remporté le championnat des frappeurs suite à une chaude lutte avec Daniel Renière et Jean-Claude Michaud.

Les séries continuent

Les séries se poursuivent samedi prochain à Sainte-Ursule, alors que Saint-Paulin tentera d'accéder à la finale en décrochant un gain. Cependant, Sainte-Ursule n'entend pas abandonner et sûrement que l'action ne manquera pas. La première joute débute à 13.30 hres.

Luc Levasseur

Potins sportifs

Un bel exploit

Le jeune artilleur Sylvain Noël du Louiseville dans la ligue 12-18 a réalisé le rêve de tout lanceur en exécutant une partie sans point ni coup sûr. Le jeune Noël a réussi son exploit lors d'une joute contre Yamachiche.

Autre bonne équipe

Il n'y a pas que dans la Conférence de Baseball, que Saint-Alexis peut compter sur une bonne équipe. En effet, les représentants de ce beau coin de notre région font également la pluie et le beau temps dans la Ligue 12-18. Gilles Michaud est le "leader" de cette équipe.

Bonne moyenne

Sans mener trop de bruit, le lanceur débutant et de relève Michel Pombert des Loups de Louiseville, affiche une très bonne moyenne de point mérité dans la Ligue Rurale. En effet, Michel est parmi les meneurs de la Ligue.

La mascotte

Les Alouettes de Montréal n'ont pas choisi le bon nom pour leur mascotte qu'ils ont baptisé "Touché". Avec le nombre de majeurs que nos Oiseaux ont réussi cette saison, il serait peut-être préférable de changer son appellation. Mais à bien y penser, c'est peut-être notre seule chance de voir un touché.

Un bel attrapé

Si Luc Michaud, le voltigeur de centre arborait un oeil passablement amoché durant la deuxième semaine de juillet, n'allez pas croire qu'il s'agit là d'un coup de poing de son épouse ou d'une autre personne. Non Luc a récolté ce souvenir en saisissant une balle au champ et en donnant ensuite contre la clôture. Oui, il a conservé la balle dans son gant.

Ligue 12-18

Sommaires des parties

Par: Gilles A. Lessard

Yamachiche 1; St-Alexis 19

Yamachiche: 2 points, 6 coups sûrs. St-Alexis: 19 points, 19 coups sûrs.

Meilleurs joueurs: Yamachiche: Pierre Bellemare: 1 double et 1 simple. St-Alexis: Gilles Michaud: 1 simple, un double, 1 triple, 1 circuit, 3 pp. Yvan H. Lemay: 1 simple, 1 circuit, 3 pp. Sylvain Picotte: 1 simple, 1 circuit, 3 pp.

Lanceur gagnant: Gilles Michaud, 7 retraits au bâton.

Lanceur perdant: Jean Bellemare, 2 retraits au bâton.

St-Paulin 5; Ste-Ursule 4

St-Paulin: 5 points, 4 coups sûrs. Ste-Ursule: 4 points, 6 coups sûrs.

Meilleurs joueurs: St-Paulin Daniel Julien: 1 triple. Ste-Ursule: Daniel Vincent: 1 circuit, 3 pp. Mario Giguère: 2 simples.

Lanceur gagnant: Daniel Julien, 8 retraits au bâton.

Lanceur perdant: Pierre Giguère, 11 retraits au bâton.

Louiseville 5; Maskinongé 10

Louiseville: 5 points, 8 coups sûrs. Maskinongé: 10 points, 8 coups sûrs.

Meilleurs joueurs: Louiseville: Daniel Baribeau et Sylvain Noël: 1 simple et un triple. Maskinongé: Pierre Dupuis: 2 simples, 3 pp. Yves De Serres: 1 triple.

Lanceur gagnant: Gilles Bournival, 2 retraits au bâton.

Lanceur perdant: Alain Lesage, 9 retraits au bâton.

Ste-Ursule 10; St-Paulin 1

Ste-Ursule: 10 points, 10 coups sûrs. St-Paulin: 1 point, 4 coups sûrs.

Meilleurs joueurs: Ste-Ursule: Luc Chrétien: 3 simples, 2 pp. Daniel Vincent: 1 double, 1 simple. St-Paulin: Yves Savard: 2 simples.

Lanceur gagnant: Sylvain Arsenault, 5 retraits au bâton.

Lanceur perdant: Marc Damphousse, 5 retraits au bâton.

Cette semaine...

Lundi, 23 juillet: Yamachiche vs Ste-Ursule.

Jeudi, 26 juillet: Louiseville vs St-Alexis — St-Paulin vs Maskinongé (19h.).

"Tousser" est-il votre seul exercice?

PARTICIPACTION

En forme...pour mieux vivre!

REGENT GELINAS
Excavation — Drainage

841 Notre-Dame Nord, Louiseville
Tél.: 228-5048 ou 228-4753

QUINCAILLERIE CO-OP
membre PAQ
Corroyeur 4 po. $189.95
Scie à moteur 9 po. $229.95

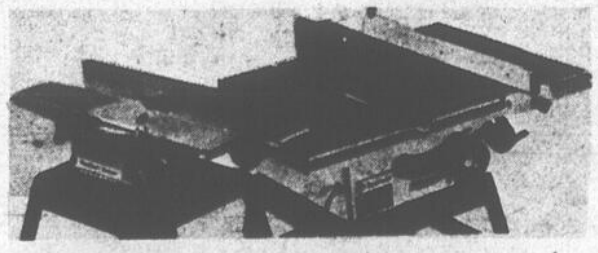

Veuillez prendre note que notre magasin fermera tous les samedis à midi (12 h.) pour les mois de juillet et août.

433, boul. Trudel, Yamachiche, 296-3713

Claude Berthiaume, D.D.
Denturologiste
Bureau le vendredi soir seulement
Rang Saccacomie St-Alexis-des-Monts,
Tél.: 265-2371
ancienne propriété de M Paul Frappier

POUR VENDRE UN FRIGO AUX ESKIMAUX?

Les petites annonces de l'Echo!

Ligue 12-18

Sylvain Noël lance une partie sans point ni coup sûr

par Gilles A. Lessard

Le Louiseville lave le Yamachiche

L'artilleur, Sylvain Noël, a littéralement menotté les frappeurs du Yamachiche alors que le Louiseville écrasait son adversaire par le compte de 20 à 0. Plusieurs joueurs se sont signalés dans cette joute ponctuée de 13 coups sûrs dont 2 circuits de Michel Rabouin qui a de plus réussi un simple pour faire produire 2 points. C'est toutefois Guy Gagnon qui s'est montré le plus productif en faisant marquer 4 points à l'aide d'un triple et 2 simples. Guy Lesage et Sylvain Noël ont frappé chacun 2 coups sûrs; Lesage cognant un double et un simple et Noël 2 simples. Les nombreuses erreurs du Yamachiche n'ont pas aidé la cause de Jean Bellemare qui a dû écoper du revers.

Le St-Alexis continue sa poussée

Le Ste-Ursule n'a pu freiner l'élan du St-Alexis dans sa montée vers le championnat de la ligue alors qu'il subissait une défaite de 9 à 1 contre les joueurs de Gilles Michaud. Yvan P. Lemay a bien éparpillé 6 coups sûrs, dont 2 simples de Stéphane Lessard, pour se mériter le gain contre son opposant, Pierre Giguère, qui a alloué 9 coups sûrs aux frappeurs adverses. Lemay a de plus réussi 2 simples produisant un point tandis que Gilles Michaud et Philippe Giguère frappaient chacun un double bon pour 2 points. L'unique point du Ste-Ursule est le résultat d'un simple de René Vincent.

Louiseville sait vraiment faire...!

La dix-septième édition de la Finale régionale des Jeux du Québec de la Mauricie est déjà chose du passé et l'Organisation régionale, sous la direction de Mollô, se prépare déjà pour la Finale des Jeux qui se déroulera à St-Georges de Beauce du 8 au 19 août inclusivement.

Comme première expérience à Louiseville, "c'en fut toute une" et elle fut habilement dirigée par Monsieur Claude Gagné, président du Comité organisateur, qui était très fier de l'organisation mise sur pied par les bénévoles. De ce côté, le bilan est plus que satisfaisant.

Par contre, une petite ombre au tableau, c'est la participation mitigée des athlètes de la région dans certaines disciplines. Le tout sera étudié à fond par l'Organisation régionale dans le but de bien identifier les causes pour corriger la situation lors de la prochaine Finale régionale.

Mollô a été heureuse de son séjour à Louiseville et espère qu'il en a été de même pour chaque participant.

Pensez-y!

La Sûreté du Québec tend depuis peu d'accentuer sa présence sur les eaux, et en plus de faire enquête dans les cas de noyade ou de mort accidentelle, voit à l'application des articles du Code Criminel concernant la conduite des bateaux et des 2 règlements de la Loi sur la marine marchande. Sa juridiction s'étend à toutes les eaux intérieures du Canada situées sur le territoire du Québec.

Les policiers de la Sûreté du Québec procèdent à la patrouille de quai, ce qui consiste en des visites de points d'accostage au cours desquelles ils inspectent les bateaux qui s'apprêtent à quitter la rive ou à accoster, en vérifiant l'équipement de survie, l'état du conducteur, l'enregistrement du bateau, la plaque de capacité s'il y a lieu, le nombre de passagers et le contenu du bateau (pour vol, drogue, etc.).

Patrouilles nautiques

La Sûreté du Québec intervient également lors de patrouilles nautiques en effectuant une surveillance des eaux et vise à détecter et contrer certaines infractions touchant l'utilisation des bateaux.

Dans le cas de patrouilles nautiques, la Sûreté du Québec procède à des patrouilles conjointes avec la Garde Côtière Canadienne qui met des bateaux à sa disposition, dans certaines régions. La Gendarmerie Royale du Canada qui effectue également des patrouilles nautiques collabore avec la Sûreté du Québec pour des patrouilles conjointes.

Lors d'interventions, en patrouille sur les quais ou en patrouille nautique, les membres de la Sûreté du Québec agissent avec discernement et considèrent l'éducation du public comme prioritaire en tenant compte de l'infraction et de la sécurité des usagers.

Guy Ménard, agent, relations publiques et information

Échotier

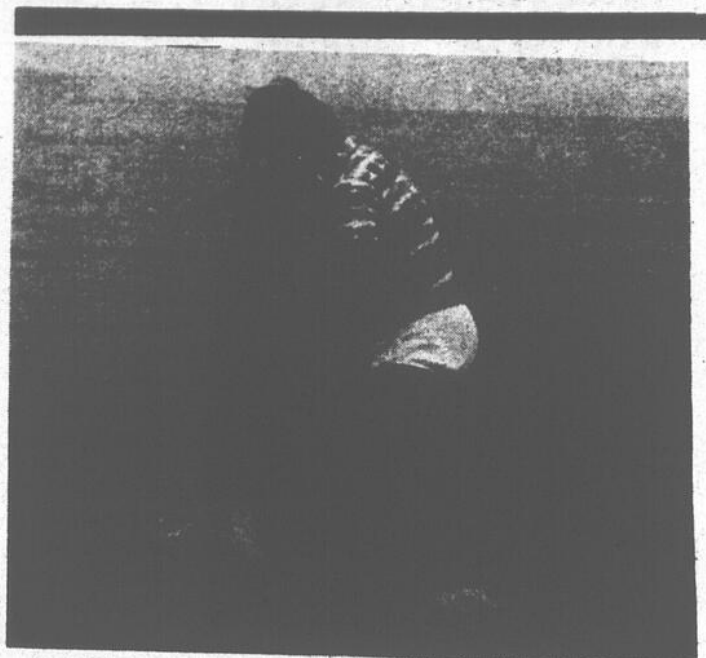

Qu'a bien pu faire René "M" Ferron pour être obligé de laver ses pantalons dans un lac? Les vacances ont-elles été dures au point où il ne peut plus utiliser la laveuse automatique? Parions qu'il a été victime d'un bon coup de ses copains et cela l'a obligé de montrer ses "belles" jambes (ouah!) à ses amis... Il faut avouer que celles de Claudia Cardinale sont beaucoup plus attirantes... Tout de même, René "M" (il y tient...) a passé d'agréables moments durant sa période de repos annuelle et ce, même s'il fut forcé de faire son lavage à même un lac...

◇

Sain et sauf

L'Echotier vous revient après quelques jours de repos, sain et sauf, et maintenant, il ne vous restera plus qu'à être sur vos gardes car si ce n'est pas ce personnage qui vous surveille, ce peut être un ami ou une amie qui se fera toujours un "devoir" de lui rapporter les mésaventures dont vous pourriez être victimes. Tout de même, les vacances, ça fait du bien et nous voilà prêts pour une autre année...

◇

L'ouverture!

Le nouveau docteur a été appelé d'urgence au chevet d'une fermière. Le fermier se promène nerveusement de long en large dans la cuisine, pendant que le docteur examine la malade. Au bout d'un moment, le docteur paraît au haut de l'escalier et crie:

— Vite un tire-bouchon!

Trois minutes plus tard, il demande un tourne-vis et quelques secondes après, un marteau et une lime. N'y tenant plus, le fermier demande:

— Mais enfin, qu'a donc ma femme, docteur?

— Je n'en sais encore rien, je ne parviens pas à ouvrir ma trousse!

◇

Comme un gant!

Propriétaire d'une petite auto:

— Elle me fait comme un gant, cette voiture.

◇

Quel pêcheur!

Nous avons appris que Ghislain Noël, frère de Réjean, Marcel, etc..., s'est découvert des talents de pêcheurs en haute mer et il a mis ceux-ci à "l'épreuve" lors d'une pêche au Nouveau-Brunswick, durant les vacances. Il semblerait que Ghislain a bien "porté" cela pour un petit bout de chemin sur mer mais, une fois rendu au large, il aurait éprouvé des "petits" (pour être gentil) malaises intestinaux et des maux de coeur... A son retour, il ne chantait sûrement pas "Partons, la mer est belle" mais plutôt "Ah! c'qu'on est bien quant on est dans son bain...

◇

Premier arrivé...

En Virginie, un gardien fait visiter la maison où les généraux Grant et Lee se sont rencontrés peu avant la reddition des Sudistes en 1865. Dans la pièce principale, où eut lieu l'entrevue, il montre les deux sièges qu'utilisèrent les officiers.

— Dans ce fauteuil, explique le gardien, s'assit le général Grant, de l'armée nordiste, et sur cette chaise, le général Lee, commandant en chef de l'armée sudiste.

— Comment se fait-il, demande alors l'un des visiteurs, que le général Lee n'ait pas eu l'honneur du plus confortable des deux sièges?

— Monsieur, répond le gardien, le général Lee est entrée le premier dans la pièce.

◇

Du café Florent?

L'ami Florent Saint-Yves rendit visite, il y a quelques temps, à Louise Lefebvre, l'amie de coeur de notre bon copain Bruno Carbonneau. Louise, toujours aussi accueillante, offrit à Florent de lui préparer un café mais il y avait panne d'électricité. Louise, pour combler à ce petit inconvénient, offrit à Florent de lui préparer un café "instantané"... Le problème demeurant le même, on se demande si elle a fait le café "à l'eau froide" avec de "l'Artic Power". La débrouillardise, c'est ça! "Café... du bien"!

◇

Tort

— Accusé Lagacé, vous êtes poursuivi pour avoir porté des coups au sieur Tranquille. qu'avez-vous à dire pour votre défense?

— Monsieur le juge, j'ai à dire que je ne peux supporter les crétins... Or, regardez, le plaignant, il a la face même du crétin... Quand je l'ai vu, cela a été plus fort que moi, je me suis précipité sur lui et je l'ai frappé.

— Vous avez eu tort de frapper ainsi, accusé Lagacé: les crétins sont des hommes comme vous et moi!

◇

Un oubli: c'est un oubli!

Le 20 juillet dernier, Patrice (Plante) épousait Francine (Gagnon). Voulant se faire beau pour la circonstance, le frère du marié, Mario, va chez le coiffeur, se faire faire une belle tête, sort et va pour embarquer dans son auto mais... les clés sont à l'intérieur et la portière est "barrée"... "Coulic"... Mal pris notre homme. Mais, il restait toujours l'utilisation de cet appareil appelé "cintre" et c'est ce que Mario a dû faire pour être en mesure de prendre le volant de sa Pontiac... Le mariage: ça ne lui a pas fait... Quant aux mariés, eux, ils n'ont rien oublié et ils filent le parfait bonheur!

◇

Cessez!

Ce monsieur se plaint du régime qui lui a été imposé par son médecin et explique:

— La première semaine, j'ai cessé de fumer; la deuxième, j'ai cessé de boire; la troisième, j'ai cessé de sortir...

— Et la quatrième semaine, demande l'ami intéressé.

— La quatrième? J'ai tout simplement cessé de cesser.

◇

Thérèse est inquiète

Thérèse "Casino" Trudel aimerait bien savoir qui a fait paraître dans l'Echotier qu'elle avait un fort joli sourire. Le journaliste de l'Echo lui a fait promesse qu'il trouverait la réponse bientôt. En attendant, Thérèse, continue à sourire car ça te va à ravir...

◇

On sert de tout!

Dans cette petite ville raciste d'Amérique du Sud, un monsieur entre dans un bar avec un crocodile. Il s'installe au comptoir et demande:

— Dites-moi, vous servez des nègres, ici?

Ne sachant à qui il a affaire, le barman hésite un peu et finit par dire:

Suite à la page 21

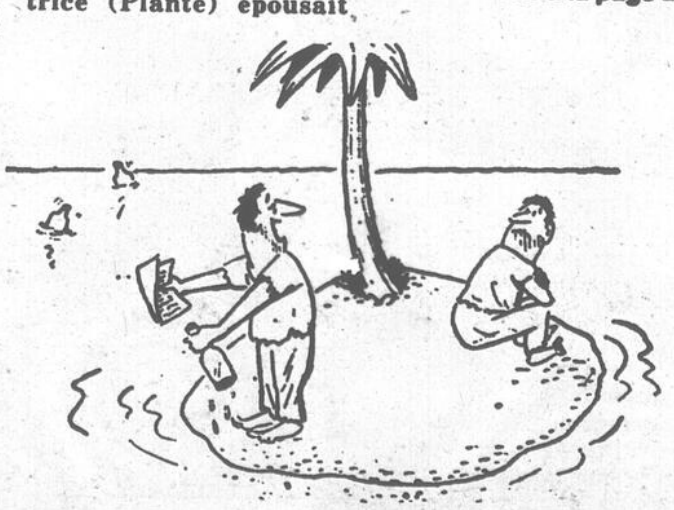

— Ce ne sera plus très long, je prends des leçons de natation par correspondance.

Nouveau centre de photo à Louiseville

PHOTO ABEL ENR.

316 St-Laurent, Louiseville
228-9237

Anciens locaux de Handy Andy.

Claude Abel, prop.

Sainte-Angèle

par mme réal lacoursière

A ne pas manquer

L'Age d'Or de Ste-Angèle vous invite a un dîner en plein air, au chalet du Président M. Lévis St-Yves, dimanche, le 5 août. Il y aura spectacle avec les Gaies Lurettes de Shawinigan dans l'après-midi.

Quantité limitée de billets pour réservation 268-5765 — 2861 — 5427 — 5797.

Vacance éternelle

Le 15 juillet Mme Hector Plante, née Florance Lesage, nous quittait pour un monde meilleur, elle était âgée de 80 ans 6 mois.

Sympathies aux familles éprouvées.

Il nous visitait

Le Révérend Père Verrette, natif de Shawinigan nous remercie beaucoup de votre générosité lors de sa visite chez nous le 15 juillet.

Vous avez donné $110.15 pour les missions des Pères Spiritains. Bravo!

Vacances du curé

Il prendra ses vacances du 5 au 18 août. A noter qu'il n'y aura pas de messe, le samedi soir, 11 août. Le 12 août, dimanche, le curé de St-Paulin viendra célébrer la messe, à 8 heures du matin.

Ste-Angèle de Prémont dit toujours non "au dépotoir régional"

Va-ton, laisser notre municipalité devenir un dépotoir régional en laissant contaminer un terrain situé juste au-dessus des sources alimentant notre aqueduc?

C'est la question que se posent avec angoisse un grand nombre de citoyens soucieux du bien de leur paroisse, à la suite d'articles parus dans les journaux et qui alimentent les conversations depuis un certain temps déjà à ce sujet.

En effet, ce qui s'avérait n'être au début qu'une plaisanterie de mauvais goût, semble malheureusement devenir la triste réalité. Il est désastreux, que sur le comité formé à cet effet, personne ne s'occupe de prendre les intérêts de notre communauté.

Comme chacun le sait, si l'on excepte les municipalités qui ne comprennent que les villages, notre territoire municipal est le plus petit du comté: il n'y a donc pas de place pour y déposer journellement et à la tonne, les vidanges, les déchets, les saletés, la vermine et les ordures des municipalités qui possèdent un territoire géant comparativement au nôtre ainsi qu'une densité de population beaucoup plus élevée.

Un fait à remarquer, s'il s'agissait de l'implantation d'une industrie, tous ceux qui veulent nous faire le cadeau, sale et puant de leurs déchets, trouveraient dans leur propre territoire tout le terrain voulu et plus encore pour son implantation et jugeraient Ste-Angèle de Prémont indigne et incapable de recevoir une telle industrie pour son essor économique. C'est un affront de la part des promoteurs de ce projet. C'est dans cette même veine, qu'après avoir pris pour leurs routes toutes les richesses naturelles en sable et en gravier de notre municipalité, on veut en retour remplir les trous béants qu'on y a laissé avec des vidanges.

Les seules vraies richesses que possèdent actuellement la municipalité de Ste-Angèle de Prémont sont un environnement et un atmosphère sains, des sources d'eau limpide qui se déversent dans des ruisseaux où l'eau est claire et pure, une belle verdure qui s'étale un peu partout et une joie de vivre calme et sans soucis parce que la pollution n'a pas encore atteint ses limites.

Si nous voulons conserver toutes ces richesses naturelles, c'est-à-dire une eau potable et sans danger pour les humains qui la consomment, si nous voulons garder nos cours d'eau propres et sûrs pour les animaux qui s'y abreuvent nous nous apposerons farouchement à l'implantation dans notre territoire d'une source de pollution aussi grande qu'est un dépotoir régional.

Personne n'ignore les effets catastrophiques et désastreux d'un tel projet.

1. Sur nos eaux souterraines: en effet, celles-ci se forment à partir de l'eau de pluie qui est filtrée à travers le sol et quand ce dernier est propre l'eau y acquiert une pureté nouvelle et c'est de cette eau que nos sources s'alimentent; cependant, quand cette même eau passe à travers un sol qui contient des déchets et des saletés en grande quantité, elle se contamine à leur contact et elle se charge de bactéries et devient dangereuse pour la santé de ceux qui consomment cette eau.

2. Un dépotoir apporte aussi un cortège de mouches et de rats et l'on sait que ces derniers transportent avec eux partout où ils vont des quantités innombrables de saletés contenant entre'autre plusieurs virus de maladies graves. Qu'on se rappelle, il y a que quelques décennies à peine, les poux que transportaient les rats provoquaient toutes sortes de maladies s'étendant des plus bénignes aux plus graves comme la peste.

3. La puanteur et les vapeurs qui se dégagent d'un dépotoir demeurent un aspect à ne pas oublier et ça peut rapidement devenir une source d'irritation pour les yeux, la peau et les voies respiratoires pour ceux qui résident aux alentours.

Pour appuyer leurs thèses, ceux qui veulent implanter chez nous ce sale trou à déchets nous diront que les experts estiment qu'il n'y a aucun danger: il faut se rappeler que les experts sont des gens qui sont continuellement en recherches et quand une catastrophe se produit ils s'empressent de dire qu'ils n'avaient pas soupçonné tel aspect de la question ou que des données essentielles n'avaient pas été prévues pour établir une conclusion valable: à se rappeler les accidents des centrales nucléaires aux Etats-Unis!

Pour éviter toutes ces catastrophes de vermine, de mauvaises odeurs et d'eau polluée qui pourraient obliger la municipalité à construire une usine de filtration (et à quel prix?...) afin d'arriver à fournir de l'eau potable à ses abonnés, la population de Ste-Angèle de Prémont s'oppose farouchement à l'implantation d'un dépotoir situé juste au-dessus de nos sources qui alimentent notre aqueduc.

Il est grand temps que nos autorites municipales prennent leurs responsabilités à ce sujet pour le bien-être de l'ensemble de la population de Ste-Angèle de Prémont.

Note: Cet article fait suite à la pétition signée par les gens de Ste-Angèle de Prémont et dont copies furent envoyées au ministre de l'environnement l'Honorable Marcel Léger, au député du Comté de Maskinongé M. Yvon Picotte, au conseil des maires du Comté et une copie à chaque municipalité concernée.

Rémi Gélinas.

Suite de la page 20

— Mais oui, monsieur, pourquoi pas?

— Parfait. Dans ce cas, ce sera deux hot-dogs et un bourbon pour moi, et un nègre pour mon crocodile.

◇

Le Grand Chevalier voyage...

Durant la dernière quinzaine de juillet, Serge Beaudoin, Grand Chevalier du conseil 2783, accompagné de son épouse, est allé faire son tour dans les Maritimes, plus précisément au Nouveau-Brunswick et il y a rencontré des amis de Louiseville, dont Marcel et Marguerite Noël ainsi que Bruno "Auto Body" Lemay et sa femme. Tous ces Louisevilliens rendus dans le même coin du N.-B...., c'est quand même assez cocasse. En passant, il paraîtrait que Bruno a fait une excellente pêche à la morue. Faut laisser la "tôle" de temps à autres, n'est-ce pas Bruno! Quant à Serge, il a démontré qu'un Grand Chevalier se doit de voyager, ce qui est simple comme l'oeuf de "Colomb" naturellement...

◇

Longue guérison

Le psychiatre voit arriver dans son cabinet ce malade, dont des amis lui ont annoncé la visite. Il s'agit d'un visionnaire, qui s'imagine à la veille d'entrer en possession d'une immense fortune: il doit hériter un gros paquet d'actions de mines situées en Amérique du Sud. Il attend là-dessus une confirmation par lettre.

— J'ai eu beaucoup de mal à le guérir, raconte plus tard le psychiatre à des confrères. Et à peine était-il guéri que la lettre est arrivé!

◇

Leçons de "gogo"

Si vous êtes amateurs de danse et désirez prendre des leçons de "gogo", il faudrait vous adresser à Roger Plante, frère du journaliste de l'Echo. Au mariage de son fils, Roger aurait fait voir des talents insoupçonnés de danseur. Par ailleurs, certaines méchantes langues ont conseillé à Roger de continuer à jouer aux cartes, le voyant plus à l'aise assis autour d'une table que debout sur un plancher de danse...

◇

En terminant:

"Pour savoir comment il faut donner, il faut se mettre à la place de celui qui reçoit."

B.B. AUTO BODY
Bernard A. Béland, prop.
Débosselage
Peinture
Remorquage 24 heures
Travail garanti
258 Petite-Rivière
Louiseville
Tél.: 228-4354

LUC BRISSETTE
Technicien diplômé en réfrigération
Spécialités: service sur "bull tank"
air climatisé
réfrigérateur
congélateur de toutes marques
Aussi: service sur poêles, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle de toutes marques
Tél.: 228-5939 ou 227-4659
560 St-Jacques, Louiseville

TÉL. 296-3351
296-3218
MARCEL GUILLEMETTE
ENTREPRENEUR LICENCIÉ
PLOMBERIE — CHAUFFAGE — BRÛLEUR
SYSTÈME ASPIRATION CENTRAL
RÉSIDENTIEL — INDUSTRIEL — COMMERCIAL
YAMACHICHE
830 rue Ste-Anne
CRANE / VACU-MAID / AMERICAN STANDARD

MICHEL PICHETTE
coffrage de tous genres
solage
résidentiel et entrepot
footing
fosse septique et quai
estimation gratuite
Louiseville
228-3205

Saint-Sévère

par mme jules trahan

Noces d'argent

Le 31 juillet de M. et Mme Félix Lacerte (Jeannine Gélinas). Les fils des jubilaires organisèrent un souper surprise dimanche dernier pour marquer cet événement. Sincères félicitations et filez vers les noces d'or.

A prendre note

L'Eucharistie dominicale du 12 août aura lieu sur les terrains de Denise et Gilles Murray. Celle-ci sera animée par la communauté chrétienne de St-Sévère.

Maskinongé

par mme léo vermette

Avis à la population du Comté:

La Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé vous donne rendez-vous à sa "Journée Champêtre" qui se tiendra à la Ferme de Roger et Yvon Gagnon, 317 Rivière s.o., à Maskinongé, dimanche, le 5 août prochain, à compter de 10 heures a.m.

Les activités débutent par une messe en plein air sur les lieux, concours, présentation de génisses par des jeunes éleveurs, visite du kiosque des dames de l'A.F.E.A.S. de Maskinongé et le dîner est un pique-nique familial. Chacun apporte son dîner.

La Meunerie coopérative du St-Barthélemy et la Compagnie Nutribec qui seront sur place, vous offriront gratuitement blé-d'Inde sucré, liqueurs douces et café.

Un montant de $850. sera remis en prix.

Nous vous attendons nombreux!

Jeanne d'Arc Livernoche, secrétaire.

Réduisons la consommation

Les conseils du village et de la paroisse demandent à la population de réduire la consommation d'eau au minimum. Merci pour votre bonne coopération.

Aux contribuables de la Municipalité du village

Prendre note que la pénalité pour les comptes d'eau payés en retard est reportée au 15 août. Ceci à cause des vacances de la secrétaire qui ont été prises durant la semaine du 16 au 21 juillet.

A.F.E.A.S.

Les membres qui ont des travaux à exposer au Kiosque d'Artisanat à la ferme Jorémy chez Roger et Yvon Gagnon dimanche, le 5 août, s.v.p. nous les apporter le samedi pour faire la mise en place. Afin de faciliter notre tâche et l'identification des pièces, veuillez s.v.p. faire une copie en doubles des morceaux apportés vous en gardez une et nous remettez l'autre.

Plus vous aurez de travaux exposés plus vous aurez de chances de gagner les jolis trophées qui sont offerts par des commanditaires de Maskinongé.

Donc nous comptons sur votre entière collaboration à cette journée champêtre locale.

La publiciste

Prochains mariages

Vendredi, le 4 août, à 19 heures, sera bénit le mariage de Benoit Clément fils de M. et Mme Mario Clément et Pierrette Branchaud, fille de feu Arthur Branchaud et de Mme Yvette Branchaud tous de Maskinongé.

Samedi, le 5 août, à 15 heures sera bénit le mariage de Robert Marineau de l'Ancienne Lorette, fils de feu Marcel Marineau et de Mme Yvette Marineau de St-Gérard des Laurentides et Lorraine Masson de l'Ancienne Lorrette; fille de feu Rodolphe Masson et de Mme Colombe Masson de Louiseville.

Samedi, le 5 août, sera bénit au Cap-de-la-Madeleine le mariage de Denis Caron, fils de M. et Mme Azonie Caron de Maskinongé et Renée Lemyre, fille de M. et Mme Rémi-Paul Lemyre du Cap-de-la-Madeleine. Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces futurs époux.

Décès

Le 20 juillet est décédé à l'âge de 82 ans et 9 mois M. Camille Brousseau, époux de Cécile Lambert.

Les funérailles eurent lieu lundi, le 23 juillet, en l'église de Maskinongé.

Sincères condoléances à la famille.

Naissance

A l'hôpital Comtois, le 21 mai est né à M. et Mme André Bastien (Ginette Brissette) un fils baptisé le 3 juillet sous les prénoms de Joseph, Daniel, Mathieu.

Parrain: Daniel Brissette oncle de l'enfant, marraine: Noëlla Bastien, tante de l'enfant. Porteuse: la maman du bébé.

Félicitations!

Les dix meilleurs frappeurs de la ligue Molson de Maskinongé.

Noms - Moyenne

1- Florent Adam - 500.
2- Roger Michaud - 438.
3- Germain Branchaud - 434.
4- Jacques Lincourt - 419.
5- Réjean Baril - 411.
6- Raymond Lemyre - 409.
7- Cyrille Cormier - 403.
8- Yves Baril - 400.
9- J.C. Adam - 400.
10- Luc Laurin - 396.

Classement de la Ligue Molson

Noms	P	P	P	P	P
P.A. Alarie	18	14	3	1	29
Allis-Chalmers	18	10	8	0	20
Bar Le Chasseur	18	8	9	1	17
Hôtel Thérault	18	2	14	2	6

Tournoi de Balle-Lente

Nous tenons à remercier toutes les équipes qui ont participé au Tournoi de Balle-Lente de Maskinongé ainsi que leurs supporteurs et tous les amateurs de Balle-Lente.

Ce tournoi fut un grand succès grâce à une très bonne organisation de la part du Club "Adamac Sport" et d'un coup de Main formidable des bénévoles qui ont su donner beaucoup d'eux-mêmes.

Nous félicitons les Champions qui se sont mérités de très belles bourses dans la classe A "Mercerie Jacob" de Sorel qui l'a remporté sur l'Hôtel du Boulevard de Louiseville. Tandis que dans la classe B "Adamarc Sport de Maskinongé" recevait les honneurs après l'avoir remporté sur le Marché Windsor de Louiseville.

Le comité organisateur.

Voyage à Montréal pour les jeunes!

Tous les jeunes (7 à 15 ans) qui sont intéressés à venir voir les Expos qui rencontrent Chicago à 13h30, le 2 août, sont priés de donner leurs noms avant le 1er août au local des loisirs. Le départ de l'autobus se fera vers 11 heures A.M. au terrain des loisirs et le prix du billet sera de $1.00.

Nous vous y attendons!

Activités plein air Maski!

Le projet pour les loisirs se déroule de façon satisfaisante à venir jusqu'à maintenant. Les activités sont très variées dépendamment de l'âge.

Quand la température le permet, les activités extérieures sont le baseball, soccer, jeu de fers etc. Pour les plus jeunes (5-6-7 ans), les activités sont le chat et la souris, trois fois passera, au loup, au mouchoir, à l'anneau, tag, le parc d'amusement, ainsi que plusieurs autres.

Quand la température est mauvaise, il y a le bricolage, le coloriage, la lecture qui divertissent les jeunes à l'intérieur du local des loisirs.

Aussi à chaque semaine, nous allons à la piscine de St-Barthélemy où il n'y a que le prix d'entrée à payer ($0.50). Si d'autres voyages sont organisés, les jeunes en sont informés au terrain des loisirs.

Ce projet se poursuit jusqu'au 17 août 79, du lundi au vendredi de 9h. à 11.30h. a.m. et de 1h. à 4.30h. p.m.

Donc, nous invitons cordialement tous les jeunes à bien vouloir se joindre à nous.

L'inscription est gratuite et les jeunes sont libres de venir seulement quand ils le désirent.

Bienvenue à tous!

Saint-Alexis

par Mme Clovis Dupuis

Mariages

Josée Duhaime à Claude Dupuis fils de Mme Antonio Dupuis.

Hélène Lefebvre, fille de Mme Gaston Michaud (Lefebvre) à Léo Houle, fils de M. et Mme Pierre Houle.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux!

Prompt rétablissement

A M. Berthold Plante qui a subi ces jours derniers une intervention chirurgicale à l'Hôtel-Dieu de Sorel.

A France Vallières, fille de Jules, qui a subi le 17 juillet dernier une intervention chirurgicale à l'Hôpital St-Joseph de Trois-Rivières.

Un rappel...

Comme je voudrais bien que tous les lecteurs soient satisfaits même en cette période de vacances, je rappelle à ceux qui auraient des nouvelles à communiquer concernant annonces, mariages, baptêmes, sports ou autres activités de s'adresser au Marché Provibec en demandant Clovis; celui-ci se fera un plaisir d'en prendre note et soyez sans crainte, le tout sera publié. Merci de votre compréhension.

INSTALLEZ
UN SYSTÈME
D'ASPIRATEUR CENTRAL
Vacu-Maid
Un modèle selon votre besoin
avec sac jetable ou sans sac.
2 fois plus efficace que tout aspirateur ordinaire
le fabricant le plus reconnu à travers le monde.
MARCEL GUILLEMETTE
830 Ste-Anne Yamachiche
296-3351 — jour et soir — 296-3218
ESTIMATION GRATUITE
S'installe dans toute maison neuve ou déjà existante.
VENTE ET INSTALLATION

Pour vos faire-part
Consultez JULES MORIN
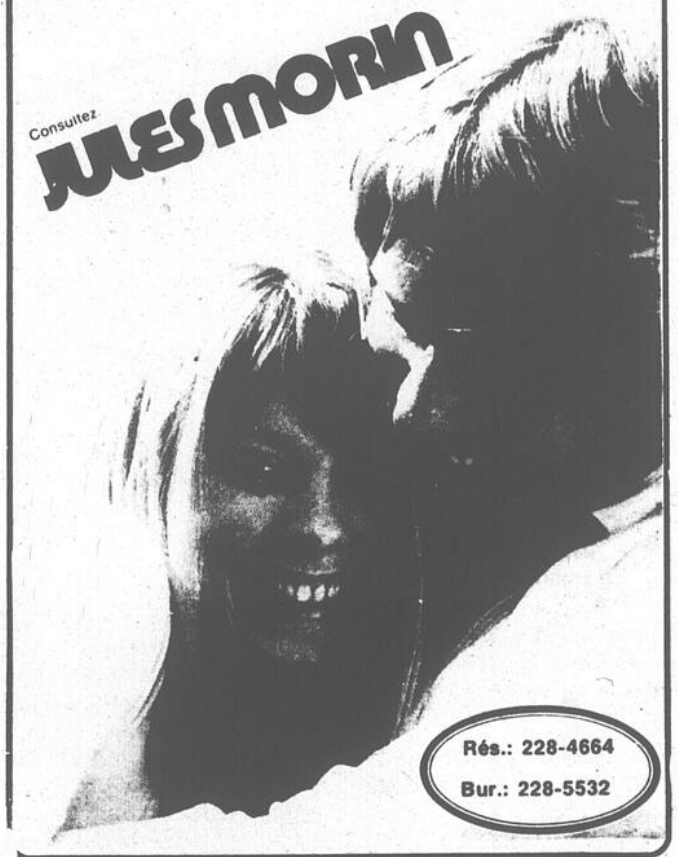
Rés.: 228-4664
Bur.: 228-5532

André Petit, b. sc. app., a.g.
arpenteur-géomètre
200 ave. Ste-Marie,
LOUISEVILLE, P.Q. J5V1E9 Tél. (819) 228-3608

NORMAND TRUDEL
entrepreneur en Stucco
imitation de pierre et brique
ESTIMATION GRATUITE
911, Savoie
St-Justin
Tél.: 227-2114

ATTENTION!
Pour tout genre d'encan public
veuillez vous adresser à
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
— encanteur licencié d'expérience —
Satisfaction garantie
St-Barnabé Sud, Co. St-Hyacinthe
Tél.: 1-514-792-3595

SILENCIEUX MINUTE
FREINS
MUFFLERS
GUY PICOTTE
(concessionnaire)
1251 boul. Ouest
Louiseville
Tél.: 228-5975

(819) 228-5742
GAETAN GAUTHIER ENR.

Tous genres de murs de béton,
solage, quai, etc...
Déménagé au 220 rue Loranger
Louiseville

Il y a 20 ans

On lisait dans l'Écho il y a 20 ans
Semaine du 30 juillet 1959

Louiseville

Naissances

Le 15, Jos, Marcel, Alain, fils de M. et Mme Réal Baribeau.

Mariage

Le 25, M. Henri-Jean Bellemare à Mlle Suzanne Hubert.

Décès

Le 18, M. Albert Chevalier, âgé de 63 ans.

Le 25, M. Hector Bastien, âgé de 54 ans.

Graduation à l'Hôpital Comtois

La première graduation de six nouvelles garde-bébé aura lieu à l'Hôpital Comtois le 2 août. Les futures graduées sont Mlles Lise Baril, Lise Bergeron, Micheline Deveault, Jeannette Paul, Marie-Paul Plourde et Michelle Lajoie.

St-Barthélemy

Mariages

Le 1er, Mlle Thérèse Morand à M. Conrad Bérard.

Le 1er, Mlle Murielle Caumartin à M. Claude Pagé.

Transaction

M. Roger Fafard a acheté la terre de M. Maurice Désy et de M. Léo Lavigne, dans le rang de St-Joachim.

St-Justin

Naissance

Le 17, Jos, Gaston, Gilles, fils de M. et Mme Gaétan Savoie.

Mariage

Le 1er, Mlle Lily Lemire à M. André Archambault.

Nouvelle construction

M. Adélard Clément est à se construire une nouvelle résidence.

Agrandissement

M. Lionel Lessard est à faire un agrandissement à sa fabrique de beurre.

Maskinongé

Naissances

Le 3, Jos, Gilles, Mario, Gilbert, fils de M. et Mme Marcel Alarie.

Marie, Lucille, Louise, fille de M. et Mme Gilles Trahan.

Le 25, Jos, Alain, Luc, fils de M. et Mme Maurice Béland.

Le 5, Marie, Florence, Line, fille de M. et Mme Emilien Tanguay.

Mariage

Le 25, Mlle Gisèle Dupuis à M. Fernand Trahan.

PHOTO-SOUVENIR

L'inauguration d'une fructueuse saison de quilles.

Le 25, Mlle Claire Lamoureux à M. Pierre-Aimé Toupin.

Le 25, Mlle Yvette Lamoureux à M. Pierre Houlat.

Ste-Ursule

Naissance à Montréal

Marie, Lucille, Johanne, fille de M. et Mme Jean-Claude Leblanc.

Yamachiche

Prochain départ

Mlle Jeannine Désaulniers, fille de M. et Mme Emile Désaulniers (Marie Pellerin) de la rue St-Jean entrera prochainement chez les Petites Franciscaines de Marie, Baie St-Paul.

St-Paulin

Mariage

Le 25, Mlle Huguette Renière à M. André Lafrenière.

St-Alexis-des-Monts

Naissance

Le 23, Jos, Bruno, Yvan, fils de M. et Mme Henri-Paul Lemay.

Prochain mariage

Le 1er, Mlle Micheline Lessard à M. Fernand Plante.

St-Didace

Mariages

Le 11, Mlle Pauline St-Cyr à M. Guy Mongeau.

Le 11, M. Gilles Paquin à Mlle Armande Fiset.

Transactions

M. Maxime Paquin vient de se porter acquéreur de la propriété de M. Moïse Sévigny, tandis que M. Paul-Emile Lefrançois achetait récemment la propriété de M. Roméo Allard, du village.

Baptême

Le 18, Jos, Marcelin, Jean-Roch, fils de M. et Mme Rock Lefebvre.

Ste-Angèle de Prémont

Naissance

Le 17, Marie, Paule, Louise, fille de M. et Mme Joseph Jacob.

PEINTRE
Claude Lessard
482 St-Augustin
Louiseville
228-5172
ou 228-5204
PEINTURE
intérieure
ou extérieure
Travail soigné

Cartes professionnelles

DULAC, LEMIEUX & GABOURY, Ass.
vétérinaires
PRATIQUE GENERALE
32 Grande-Carrière
Louiseville
228-3115
228-3660

Tél.: 228-4408
Me CHARLES MILOT
notaire
Ste-Ursule

Clinique Roy et Picotte
45 St-Laurent Louiseville
Dr Pierre Picotte — B.A. D.D.S. — Chirurgien Dentiste — Tél.: 228-5515
Dr Rodrigue Roy — B.A. O.D. — Optométriste — Tél.: 228-5579

DUBEAU & LAFRENIÈRE
— entrepreneurs —
plâtre, stucco,
imitation de pierre & brique
Formes et
couleurs au choix
Satisfaction assurée
Estimation gratuite
110 St-Marc, Louiseville:
228-4012 228-4176

Jean-Guy Plourde
B.A. C.A.
comptable agréé
BUREAU: 415 Ste-Marie
Tél.: 228-2021
228-3685
LOUISEVILLE

Charles Auger O.D.
OPTOMÉTRISTE
Tél.: 228-4606
321 St-Laurent
Louiseville

MASSON & LEVASSEUR
NOTAIRES
Me Michel Masson
et Me Luc Levasseur
200 Ste-Marie
Louiseville
228-2793
Cessionnaire
des greffes de
Me Jean-Paul Chevalier,
Me J.A. Coutu,
Me J.H.M. Coutu
et Me J.A. Ferron

Claude Vertefeuille Inc.
Assurances Générales
200, Ste-Marie — Tél.: 228-2727 — Louiseville
Responsabilité
de tous genres
Automobile
Feu
• Stabilité
• Service
• Sécurité

Salon Madeleine
(Julienne Doyon, prop.)
et
Clinique capillaire
2 coiffeuses à votre disposition
321, St-Laurent — Louiseville
CENTRE PROFESSIONNEL
Tél.: 228-5080

TÉL.: 228-2915
YVON MILOT
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe de Me P. Fleury et Me Jos Langlois
222, St-Laurent — LOUISEVILLE

BERTRAND FERRON
NOTAIRE
conseiller juridique
721, Ste-Anne
YAMACHICHE
Tél.: 296-3378

(819) 228-4090
YVAN CLARK
Denturologiste
Fabrication et réparation
de prothèses dentaires
45 ave St-Laurent, Louiseville P.Q.

TÉL.: 228-4757
Gilles Béland
NOTAIRE
151, ST-LAURENT LOUISEVILLE

Me Luc Michaud
Notaire
2890 rue Bergeron
St-Paulin
Tél.: bureau 268-2683

POUR VENDRE UN FRIGO AUX ESKIMAUX?
Les petites annonces de l'Écho!

Clinique Dentaire Louiseville
Dr Yvon Simard
et
Claude Chaput
CHIRURGIENS-DENTISTES
343 St-Laurent
tél.: 228-5577 Louiseville

Jacques Béland
Photographe
Spécialité: photos
de mariage
et enfants
153 Notre-Dame N.
Louiseville
P.Q.
1-819 228-5892

Louiseville: 228-5391
Longueuil: 670-1098
BERTRAND LAPOINTE
DENTUROLOGISTE
341, rue St-Laurent, Louiseville
365, St-Jean #224, Longueuil

Repentigny: (514) 585-3075
JEAN-NOËL SIMARD, d.d.
Denturologiste
Fabrication et réparation de prothèses dentaires
Pour rendez-vous:
Clinique Dentaire Louiseville
343 St-Laurent, Louiseville
Bureau: 228-5577-78

La GRANDE SCÈNE

C'est véritablement le gâteau de l'Expo 1979.
Cette scène est installée dans le grand stationnement près de la piscine et tu y trouveras un siège... Des spectacles pour tous et pour tous les goûts...

CE SOIR MERCREDI à 20h30 et 22h00

SPECTACLE DISCO

présenté par un groupe de danseurs professionnels dirigés par Hélène et Roger Picard, les maîtres danseurs.
DEFILE DE MODE à 21h15 présenté par les marchands du Carré des Forges.
Jeudi: Boule Noire, vendredi: André Lejeune, samedi: Louise Forestier, dimanche: Pot-pourri-folklorique.
SPECTACLES POUR ENFANTS
VENDREDI ET SAMEDI EN MATINÉE

Le GRAND CIRQUE

Un spectacle pour toute la famille, du rire, de l'émotion et du suspense... Applaudis ces artistes audacieux ou le moindre faux pas signifie la chute... Viens voir Miss Ruth et son plongeon de la mort... Fearless Frank et ses tigres féroces... Léo le lion comique te séduira... Vois aussi les "AQUILARS" du haut de leurs perches fragiles... Les caniches savants d'Alec Sebastien... Un numéro plein d'adresse et de précision avec les "chevaux fringants"... Johnny Luxem défiant la mort accroché à sa roue de la destinée... Les "Vickinas" une troupe d'acrobates fantastiques... Les "Albanis" et leur sensationnel numéro de haute voltige...etc... C'est un spectacle gratuit au Stade de Baseball.

Mercredi: 15h00 et 20h00
Jeudi: 15h00 et 20h00
dernière représentation.
Entrée gratuite au stade.

N'oublie pas...

Un seul prix aux barrières te permet d'assister gratuitement à tous ces spectacles. (Sauf les manèges).

AUJOURD'HUI
ET DEMAIN
Entrée gratuite à l'Expo pour les 65 ans et plus.

L'ODYSSÉE FANTASTIQUE

C'est un spectacle éblouissant de lumière, de musique, d'explosions de galaxies, de voyages interplanétaires etc...
Ven., sam., dim., à 21h00 et 22h30 au stade, entrée libre.

Les COWBOYS BAGARREURS

Ne manque pas d'assister toi aussi au spectacle de ces rudes cowboys à la gachette delicate et aux caractères impossibles... Ils t'étonneront par leur performance et leurs exploits du Far-West. Spectacles à tous les jours.

14h, 16h et 18h
Stationnement piscine

LE P'TIT BISTRO

Pour te reposer et te rafraichir le p'tit bistro t'attend. Il y a aussi concours de danse disco, manque pas ça!

L'ARTISANAT

Sous le dôme près du stade c'est à voir!

LE SALON DE LA PHOTO

A visiter au pavillon commercial.

LES COURSES SOUS-HARNAIS

6 programmes durant l'Expo. les mardis, jeudis, samedis et dimanches à 19h45.

Les compétitions de nage

Samedi Marathon de nage 14h00 garçons, 15h00 filles. Dimanche compétitions intercités à 13h00. Plus de 500 nageurs à la piscine de l'Expo.

LA BOXE

Au Colisée samedi le 4 août à 20h. assiste aux rudes combats que se disputeront les meilleurs boxeurs du Québec. Du poids plume au poids lourd. L'entrée est gratuite, c'est une invitation de Jim Girard l'organisateur.

Le MIDWAY

Essaie ces vertigineux manèges qui tournent, qui virent, qui montent, qui descendent dans un bruit d'enfer... Tente aussi ta chance aux jeux d'adresse et de hasard et après toutes ces émotions savoure donc un bon hot-dog ou un blé d'inde bien chaud.

LE PAVILLON COMMERCIAL

Divers ministères gouvernementaux, l'Industrie et le Commerce sont bien représentés à ce pavillon populaire. Fais le tour!

L'AGRICULTURE

Au Pavillon de l'Agriculture, nous y retrouvons les bovins laitiers, les bovins de boucherie, il y a aussi les porcs et les moutons. Le salon des races t'intéressera aussi. Viens découvrir les caractéristqieus de ces chevaux et bovins. Et visite aussi Isidore et ses animaux de basse-cour. A noter: le jugement des bovins Holstein aura lieu vendredi, 9h00 au Colisée.

LE MONDE VEGETAL

L'alimentation des troupeaux, les soins et les maladies des plantes, la pelouse, autant de sujets de discussion avec ces spécialistes de l'horticulture.

L'enfantastique

EXPOSITION DE TROIS-RIVIÈRES

ADMISSION A LA BARRIERE:
6 à 17 ans: $1
65 ans et plus: $1
18 ans et plus: $3